

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 10 52 Chèques post. 11 c 52

Abonnements

Trois mois Fr. 5.—
Six mois Fr. 8.50
Une année Fr. 16.50
Une année, étranger Fr. 22.—

Organe officiel

Moto-Club valaisan (Ass. des sections motocyclistes)
Société cantonale des tireurs valaisans

Le Rhône

Journal valaisan indépendant du soir, paraît lundi, mercredi et vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 14 ct.
Réclames » 40 ct.
Mortuaires » 40 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand de Sierre à Saint-Gingolph :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 42)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

Après de belles vendanges!

Ainsi on sait aujourd'hui à peu près à coup sûr que la récolte 1960 dans le vignoble valaisan a été aussi élevée qu'en 1959.

En effet, les premiers chiffres officiels annoncent 50 millions de kg. de vendange, ce qui correspond à 40 millions de litres dont 7 millions environ seront du vin rouge.

On peut donc parler de deux excellentes récoltes successives sur le plan quantitatif, et le gel de certains sommets, pour lesquels on a sollicité des secours lors de la dernière session du Grand Conseil, n'a guère influencé l'ensemble car dans certains parcs on a réalisé des moyennes, à l'unité de surface, encore jamais atteintes.

Si l'on a donc été « trompé en bien » par rapport à des prévisions de 10 % inférieures, il ne faut point s'en plaindre.

On était par contre plus perplexe sur la qualité. Or quelle n'est pas la surprise de tous d'apprendre que la moyenne des sondages est en définitive, pour le fendant, de 77 degrés contre 83 degrés l'an dernier.

N'en déplaise à beaucoup, ce n'est pas si mal, au vu du temps excécrable dont nous avons été gratifiés.

Notre dôle, dans la composition de laquelle n'entrent en ligne de compte que des pinots et des gamays sondant 86 degrés et plus, aura un degré moyen de 91,4 contre 94,6 en 1959. Donc également ici, résultat satisfaisant qui nous permettra de garder notre réputation de qualité.

On attribue surtout cela au foehn qui finalement a soufflé abondamment au moment des vendanges. Et nous aurons, surtout à cause de cela, un sérieux avantage sur les vins vaudois et neuchâtelois où les sondages moyens sont désastreux puisqu'on articule 65 à 67° pour le canton de Vaud.

Cela va donner aux Valaisans un « goodwill » sur le marché et c'est la raison pour laquelle, en haut lieu, on ne s'inquiète encore pas trop des quantités énormes de vins en stock.

Car à cet égard, nous nous trouvons évidemment en face d'une situation exceptionnelle. Les encaveurs ont fait un effort très apprécié pour recevoir toute la récolte des producteurs, alors qu'à un certain moment, ils auraient pu — comme ce fut le cas pour l'un ou l'autre d'entre eux — fermer définitivement leurs pressoirs.

Mais aujourd'hui, les masses sont là et il faut les écouler.

Et malgré la qualité, certaines mesures de soutien seront inévitables si l'on veut éviter à la fois le marasme et un effondrement des cours.

Déjà l'Etat du Valais a pris les inscriptions en vue du blocage-financement, mesure qui, pour les non-initiés, signifie que les encaveurs peuvent, avec la garantie de l'Etat votée la semaine dernière au Grand Conseil, obtenir des prêts à taux réduits sur une partie de leur encavage qui restera alors « bloquée ».

Elle ne sera « débloquée », c'est-à-dire libre pour la vente, qu'au moment où l'écoulement sera effectivement possible aux prix estimés.

Cette aide en elle-même est extrêmement précieuse si l'on songe qu'il faut, pour payer les vendanges 1960, sortir près de 50 millions de francs qui seront répartis aux vigneron. Si cet argent doit porter intérêt aux taux usuels, il en résulte une dépense fort lourde pour les preneurs en charge que sont en définitive nos organisations coopératives et nos marchands de

vins qui ne se sont pas bornés à acheter ce qu'ils avaient la perspective de vendre à coup sûr.

Mais cela ne suffira pas; même s'il devait y avoir, en 1961, une récolte très moyenne, les stocks sont tels que sans une prise en charge des vins indigènes par les importateurs, on risque de n'en venir jamais à bout.

Et ce serait catastrophique pour la viticulture.

Donc, ici, Berne, appliquant en cela le statut du vin, devra intervenir inévitablement, si désireux qu'on soit de s'en tirer sans l'aide fédérale.

A noter que celle-ci ne sera peut-être pas nécessaire si les importateurs eux-mêmes s'offraient à faire le geste et renonçaient à une notable partie de leurs achats à l'étranger.

Mais c'est trop simple pour être vrai. Par ailleurs, il est juste de dire que les subsides fédéraux utilisés pour abaisser les prix de revient des vins indigènes lors des prises en charge, sont prélevés sur le fonds vinicole suisse, lui-même alimenté par une taxe spéciale prélevée sur les vins importés.

Cet argent appartient donc bien, en définitive, aux encaveurs suisses qui doivent pouvoir en profiter pour sauver leur propre situation.

Par ailleurs, il est clair qu'il faudra intensifier considérablement la propagande et ici l'on peut faire confiance à l'OPAV, si on lui donne les moyens nécessaires.

A noter que pour la première fois cette année, il sera théoriquement possible de prélever aussi de l'argent sur le fonds vinicole suisse en vue de faire de la propagande pour les vins, ce à quoi s'était toujours refusée l'autorité fédérale qui, sous la pression des milieux abstinentes, ne voulait pas prêter officiellement la main à une publicité en faveur de nos boissons alcooliques!

Mais il y aura tellement de propagande de la part de toutes les régions viticoles, qu'on peut craindre de voir les diverses actions se neutraliser partiellement.

Ceci, toutefois, est une autre histoire. Pour l'instant, il faut savoir que de tous côtés on s'occupe de vider des caves trop remplies — il y a encore aujourd'hui, dans nos gares, de nombreux wagons-citernes contenant du vin du Valais, et non étranger! — et qu'on espère trouver des solutions acceptables.

Edouard Morand.

GRAND CONSEIL Les débats sont clos

Les débats du Grand Conseil sont clos. La session ne reprendra que l'an prochain, ce sera la dernière avant le renouvellement de tout le corps législatif valaisan. Pas mal de joies en perspective!

Résumons ci-dessous l'essentiel de ces deux derniers jours de débats.

Ne commettons pas l'erreur des Vaudois

La première partie de la matinée de vendredi a été consacrée à la lecture du rapport de la commission des routes, rapport présenté par MM. Isaac Marclay (cons.) et Paul Burgener (cons.). Ce chapitre donna l'occasion à M. le député Paul de Courten (cons.) d'intervenir énergiquement en faveur d'une meilleure liaison Monthey-Saint-Maurice. Craignant que le secteur de Monthey soit prêté à l'avenir, M. de Courten termina en demandant qu'une partie des crédits routiers prévus au budget soient affectés à cette réalisation. M. le conseiller d'Etat de Roten lui en donna l'assurance et en profita pour souligner l'erreur commise par nos amis vaudois qui n'ont pas su respecter le cachet géographique et historique de cette région de Saint-Maurice qui est tout particulièrement chère au canton. Le Valais veillera de ne pas en faire autant.

La Canada n'est plus reine

De nombreux députés sont intervenus lorsqu'il fut question du Département de l'intérieur et de l'agriculture.

M. Joseph Roduit (cons.) parla à deux reprises de l'assainissement du verger et demanda que le montant prévu au budget à cet effet passe de 35.000 à 50.000 fr. Devant les explications fournies, il renonça finalement à sa proposition.

M. le conseiller d'Etat Lampert reconnut les dires de M. Roduit en ce qui concerne la pomme de Canada, jadis reine en Valais et qui perd de plus en plus de sa cote, les consommateurs préférant actuellement les variétés américaines. Les Français étaient les plus grands acheteurs de nos Canada, mais du fait du marché commun, ils s'adressent de préférence aujourd'hui aux producteurs italiens.

M. Lampert fut amené à répondre également à une demande faite par M. Alphonse Berclaz (cons.) appuyé par MM. Mabillard (soc.), Carron (rad.), Perraudin (soc. pays.) et Luyet (soc.) demandant qu'un poste de 200.000 francs soit créé au budget afin de venir en aide aux vignerons qui, ce printemps, ont été touchés par le gel. Notons à ce sujet que c'est en vain que le canton a demandé des subsides à la Confédération et au Fonds suisse de secours pour dommages non assurables.

La commission des finances devait d'abord se prononcer à ce sujet.

M. Lampert précisa d'autre part (question posée par M. Léon Brocard, soc. pays.) que les plans en vue de la construction de la nouvelle école ménagère de Châteaufort étaient établis et qu'on attendait que soient terminés les pourparlers avec les responsables de l'allongement de la piste de l'aérodrome avant de les mettre à exécution.

La journée de vendredi a été marquée également par l'acceptation sans grandes modifications du décret d'exécution de la loi d'organisation judiciaire.

Le budget est enfin voté

Après avoir passé au crible durant toute une semaine les divers postes de ce budget dont les chiffres-clés sont, rappelons-le, 130,3 millions de dépenses face à 123,6 millions de recettes, soit un déficit présumé de 6,7 millions, l'assemblée passe au vote final. Le budget a été accepté à une brillante majorité. Seuls les socialistes n'ont pas jugé bon de donner leur avis. Le groupe en bloc s'est abstenu de voter.

Après que M. Isaac Marclay (cons.) eut présenté avec sa clarté et sa concision habituelles le rapport concernant les nouveaux taux d'imposition requis par les communes et que l'assemblée eut sans discussion donné sa « bénédiction » à cet objet, on passa de longs instants à l'examen du nouveau décret sur l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants. Parlant de l'urgence de cette aide, M. Dellberg devait s'écrier: « Il s'agit de voter ça avant que les vieux meurent! »

Précisons à ce sujet que les prestations prévues sont les suivantes: 300 fr. pour les personnes seules, 500 fr. pour les couples, 200 fr. pour les orphelins de père et 300 fr. pour les orphelins de mère et de mère, tout cela par année.

Cet important objet a passé le cap des deux débats. C'est en vain que M. Alfred Vouilloz (cons.) demanda que le décret soit soumis au peuple.

La manne cantonale

Il était 12 h. 30 passées lorsqu'on aborda au pas de charge la question des subsides à apporter à diverses communes du canton. Toutes ces subventions ont été accordées en deux débats, selon le rapport présenté par M. René Hériter (cons.). Voici en bref le détail:

Port-Valais: Il s'agit ici d'une subvention en faveur de la construction d'une ferme de colonisation aux Evouettes. L'immeuble sera propriété de M. Joël Curdy. Le coût des travaux est de l'ordre de 280 000 francs.

Par fermes de colonisation, on entend les bâtiments qui sont construits en vue d'exploiter les terres « éloignées ». Le propriétaire de celles-ci consent à quitter les centres habités pour s'établir en pleine campagne dans un domaine non morcelé. En contrepartie de ce sacrifice, l'Etat admet le subventionnement non seulement de la ferme, mais aussi de l'habitation du fermier. Ce système offre l'avantage de permettre une exploitation intensive des terrains éloignés des centres habités et d'ordinaire délaissés.

Vionnaz et Colloby-Muraz: Il s'agit ici d'une subvention en vue de la correction de la route cantonale Vionnaz-Illarsaz. Les travaux prévus sont de l'ordre de 250 000 fr., les 30 % étant supportés par les deux communes intéressées et les 70 % par l'Etat. Le projet comprend entre autres: l'élargissement de la chaussée à 5 m. 50 sur tout son parcours, la pose d'un revêtement bitumineux, l'aménagement des ouvrages d'évacuation des eaux ainsi que l'amélioration du raccordement à la route Saint-Gingolph-Brigue et des accès au passage à niveau des CFF.

En distribuant sa manne bienfaisante, l'assemblée n'oublia pas nos amis haut-valaisans, puisqu'elle subsidia également la correction du torrent de Tschong, sur la commune d'Embd, une bagatelle de 50 000 fr.

Motion Luyet

En fin de séance, M. Clovis Luyet (soc.) déposa une motion dont voici la teneur: « Le Conseil d'Etat est prié de prévoir dans la loi sur les allocations familiales pour les salariés une disposition fixant l'obligation du paiement de ces dernières, également pendant toute période de maladie. »

Avant de se séparer, ainsi qu'il est de coutume, les députés acceptèrent quelques recours en grâce. Soumettant à l'Assemblée le cas de son fils, un citoyen du Valais central adressa au Conseil d'Etat une lettre qu'il termina par ces mots: « Si vous pouvez arranger cette affaire, je vous enverrai un excellent fromage de la montagne. »

La grâce fut dans ce cas, hélas! refusée!

Th.

Dentistes au chômage

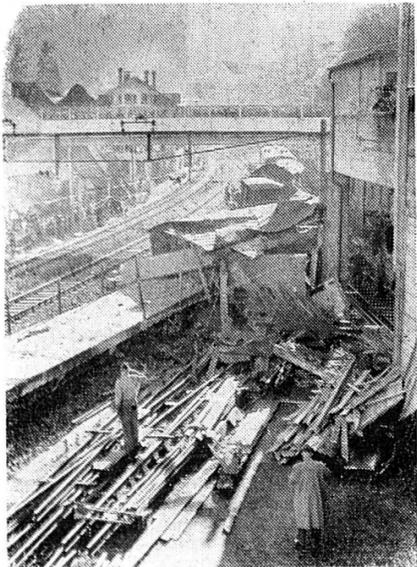
Deux périodiques de dentistes japonais relatent le bon état général de la dentition japonaise et « déplorable » ce fait. En effet, un tiers des dentistes en est ainsi réduit à rester inactif la moitié de la semaine, écrivent ces journaux. Depuis 1950, le revenu de ces dentistes a diminué de 36 %. Les Japonais ont les dents les plus saines de tous les Asiatiques; seules trois Japonaises sur cent portent des fausses dents.

Les associations de dentistes japonais cherchent les moyens d'augmenter le nombre de leurs patients. Le dentiste Arayomo a suggéré de propager une mode de traitement cosmétique pour les dents. Il faut essayer de persuader hommes et femmes de parer leurs dents d'une couche d'email coloré. En outre, pourquoi ne pas leur conseiller aussi d'entourer les dents d'un cadre en or?

REVUE SUISSE

Déraillement près de Lucerne

Dimanche matin, à 9 heures, un train de marchandises comprenant cinq wagons et roulant en direction d'Emmenbrücke, a déraillé en franchissant la station de signalisation de Fluhmühle. La dite installation, fonctionnant automatiquement, a été totalement dé-



Les wagons du train de marchandises et la maison de l'aiguilleur totalement détruite

truite. Personne n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont importants. Le trafic sur la distance Lucerne-Littau est maintenu par transbordement. La ligne Lucerne Emmenbrücke continue à être exploitée sur une seule voie. A la suite de la destruction des installations de signalisation, il faut s'attendre à d'importants retards de trains. On ignore encore la cause de ce déraillement. Les CFF ont ouvert une enquête.

Bienne a élu son nouveau maire

est par 5945 suffrages que M. Paul Schaffroth, directeur de police et des services industriels,

a été élu, dimanche, maire de Bienne. Son concurrent, M. Walter Koenig, socialiste, a recueilli 5573 voix. D'autre part, pour le poste de préfet, c'est M. Marcel Hirschi, radical qui l'emporte sur le candidat socialiste, M. Walter Tuscher.

En style télégraphique...

* Pour octobre 1960, la valeur totale de nos exportations horlogères s'est élevée à 128,8 millions de francs pour 4,6 millions de pièces.

* Le colonel commandant de corps Frick, chef de l'instruction de l'armée, et le colonel divisionnaire Primault, chef de l'aviation et de la DCA, ont été invités à se rendre en France dès aujourd'hui lundi pour visiter des troupes et des installations militaires.

* Le Conseil fédéral a décidé de se faire représenter aux fêtes de l'indépendance du Congo, à Brazzaville, du 28 novembre 1960, par M. Robert Boetschi, consul général de Suisse à Léopoldville.

* Un automobiliste loclais, M. Charles Pagnard, âgé de 50 ans, doreur, qui circulait entre les Reussilles et les Genevez, en compagnie de son épouse, voulut effectuer un dépassement dans un virage. Mais il perdit la maîtrise de son véhicule. M. Pagnard fut tué sur le coup.

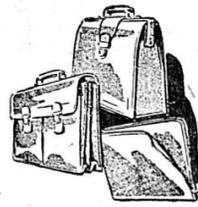
SERVIETTES D'ÉCOLE

en cuir depuis 13.80

Paul Darbellay

Martigny

026 / 6 11 75



BANQUE DE MARTIGNY

LA PLUS ANCIENNE BANQUE DU VALAIS
AU SERVICE DES VALAISANS DEPUIS 1871



BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Prêts et crédits agricoles

Crédits de construction
avec consolidation à long terme

Crédits commerciaux et d'entreprises





FOOTBALL

Rarogne succombe à Monthey

Sierre sauve un point

LIGUE NATIONALE B : Lugano-Bruhl 7-3, Cantonal-Yverdon renvoyé.

C'est sans peine que Lugano s'est imposé face à Bruhl ; le Danois Poulsen et ses camarades ont retrouvé une efficacité qu'ils avaient perdue depuis quelques dimanches.

1re LIGUE : Xamax-Sierre 2-2, Rarogne-Monthey 2-4, Boujean 34-Payerne 6-1, Carouge-Langenthal 3-1, Forward-Malley 1-1, Versoix-Berthoud 5-1.

Le leader Berthoud a été battu avec une netteté qui laisse rêveur. On savait que Versoix en voulait, mais... à ce point ! Enfin, tôt ou tard cela devait arriver pour le leader. Tant mieux pour l'intérêt du championnat qui va rebondissant. Versoix se trouve ainsi mieux placé, théoriquement, que Berthoud, et derrière ces deux bonnes équipes Boujean 34 et Etoile Carouge, qui est actuellement sur une bonne lancée, sont prêts à profiter de la moindre défaillance. Carouge, surtout, apparaît de plus en plus dangereux ; il n'a plus été vaincu depuis quelques dimanches et affiche une régularité qu'on ne lui connaissait pas. Sierre a pris un point à Neuchâtel ; c'est déjà appréciable. D'autres s'apercevront qu'il est difficile d'en faire autant. Partage prévu entre Forward et Malley qui rend service aux deux équipes. Quant à Monthey, il a brillamment gagné à Rarogne, ce qui prouve bien que, l'abcès crevé, tout va beaucoup mieux.

	9	6	2	1	29-12	14
1. Berthoud	9	6	2	1	29-12	14
2. Boujean 34	9	5	2	2	25-17	12
3. Etoile Carouge	9	6	0	3	22-17	12
4. Versoix	7	5	1	1	23-14	11
5. Sierre	9	4	2	3	22-15	10
6. Langenthal	9	3	2	4	22-19	8
7. Malley	9	2	4	3	8-11	8
8. Monthey	10	3	2	5	18-21	8
9. Xamax	7	3	1	3	14-14	7
10. Forward	8	3	1	4	15-18	7
11. Rarogne	9	1	2	6	18-33	4
12. Payerne	9	1	1	7	10-31	3

2e LIGUE : Chippis-Ardon 1-2, Viège-Muraz 2-3.

Comme on le présentait généralement, Ardon et Muraz ne désespèrent pas de revenir sur le groupe de tête ; c'est pourquoi on les voit s'accrocher et lutter avec une énergie peu commune jusqu'au coup de sifflet final.

3e LIGUE : Lalden-Lens 2-2, Steg-Conthey 5-5, Montana-Sion II 3-9, Grimsuat-Grône 1-7, Sierre II-Châteauneuf 2-4, Leytron-Orsières 2-2, Martigny II-Vouvry 0-3, Collombey-Riddes renvoyé, US Port-Valais-Vétroz 8-2, Saxon-Chamason 2-0.

Très belle victoire de Châteauneuf à Sierre, qui vaut son pesant d'or ; alors que le vaincu semble accuser un passage à vide, le vainqueur est sur une lancée qui autorise tous les espoirs. Mais Grône également, en grande forme, Lens et Lalden qui n'ont pu se départager, restent dans le bon sillage et, ma foi, bien malin celui qui pourrait dire avec certitude lequel va tirer son épingle du jeu.

	9	5	3	1	20-12	13
1. Châteauneuf	9	5	3	1	20-12	13
2. Sierre II	9	5	2	2	33-19	12
3. Lalden	8	5	1	2	34-20	11
4. Grône	8	5	1	2	27-14	11
5. Lens	8	4	2	2	28-17	10
6. St-Léonard	8	3	2	3	18-21	8
7. Conthey	10	3	2	5	20-27	8
8. Sion II	8	3	1	4	33-34	7
9. Montana	9	3	1	5	22-26	7
10. Steg	10	2	3	5	18-31	7
11. Grimsuat	9	1	0	8	15-49	2

Dans l'autre groupe, Saxon n'avait rien à craindre de Chamason ; il jouait chez lui. Orsières, lui, faisait le difficile déplacement de Leytron ; il s'en est tiré avec un draw, ce qui lui fait honneur et lui permet d'entrevoir le second tour avec optimisme.

Les autres résultats n'appellent que peu de commentaires, si ce n'est le nul de Steg-Conthey, sanctionné par un 5 à 5, le carton peu commun de Sion II à Montana (9-3) et la réussite de Port-Valais contre Vétroz qui avait pourtant obtenu deux bons résultats contre Leytron et Orsières.

	8	6	2	0	26-12	14
1. Saxon	8	6	2	0	26-12	14
2. Orsières	8	6	1	1	34-13	13
3. US Port-Valais	8	5	0	3	29-24	10
4. Saillon	7	4	1	2	13-7	9
5. Collombey	8	4	1	3	15-11	9
6. Riddes	6	3	2	1	17-19	8
7. Leytron	7	3	2	2	29-14	8
8. Vétroz	8	2	2	4	22-23	6
9. Vouvry	9	2	1	6	13-26	5
10. Chamason	9	2	0	7	11-32	4
11. Martigny II	10	0	2	8	9-47	2

4e LIGUE : Lens II-Salquenen II renvoyé, Rarogne II-Lalden II 4-1, Evolène-St-Léonard II renvoyé, Grimsuat II-Grône II 1-5, Bramois-Savièse I 2-4, Vex-Verde renvoyé, Vollèges-Ardon II renvoyé, St-Gingolph II-Evionnaz renvoyé, St-Gingolph I-Collombey II renvoyé.

Le mauvais état des terrains a provoqué de nombreux renvois ainsi que chez les juniors. Il faut relever la victoire de Rarogne II, qui reste en course pour le titre dans le groupe I ; le succès de Grône II qui revient très fort derrière Ayent et Savièse I, brillant vainqueur de Bramois.

JUNIORS A : Etoile Carouge-UGS 4-1, Vevey-Sion renvoyé, Martigny-Malley 6-1, Servette-Monthey 3-1, Xamax-Fribourg 4-3, Central-Lausanne 3-2.

Malley n'a rien pu faire contre le leader Martigny qui s'affirme de plus en plus et qui devient l'équipe à battre pour toutes les autres du groupe. Monthey, par contre, a dû s'incliner à Genève contre Servette, ce qui n'a rien de déshonorant.

1er DEGRÉ : Monthey II-Salquenen 3-0.

2e DEGRÉ : Raron-Bramois 2-3, Varen-Lens 4-3, Steg-Lalden 3-3, St-Léonard-Granges 1-2, Chippis-Lens II 1-1, Châteauneuf-Savièse 1-1, Ayent-Conthey renvoyé, Riddes-Chamason 0-0, Savièse II-Vétroz renvoyé, Vouvry-US Port-Valais 5-1, Vionnaz-St-Maurice 3-2, Vernayaz-Vollèges 3-0 forfait, Muraz-Saxon renvoyé.

JUNIORS B : Sion II-Leytron 4-3.

JUNIORS C : Sierre-Brig renvoyé, Sierre II-Grône II renvoyé, Salgesch-Chippis 1-3, Châteauneuf-Visp 0-3, Conthey-Evionnaz 0-3, Fully-Sion 14-0, Vernayaz-Saillon 2-2, Sion II-Martigny 0-0, Ardon-Martigny II 0-8.

La Coupe valaisanne

Sion réserves-Brigue renvoyé, Martigny réserves-Salquenen 2-3, Vernayaz-Saint-Maurice 2-5.

Match renvoyé à Sion alors qu'on a pu jouer à Martigny et à Saint-Maurice. Deux matches, deux résultats surprenants. On ne s'attendait pas, certes, à la défaite des réserves octoduriennes face à Salquenen. Ce dernier s'avère vraiment dangereux et, en championnat, il faudra le surveiller de près, son retard n'étant pas de ceux que l'on ne peut combler. A St-Maurice, les Agaonais étaient dans un jour de réussite ; malgré sa bonne volonté et son application, Vernayaz a dû se résigner à lui laisser la victoire. Il lui reste la consolation de pouvoir prendre sa revanche lors du match retour (championnat) qui promet d'ores et déjà quelques instants passionnants.

COUPE SUISSE

Signal-Bernex - Martigny, 2-4

Ce match, comptant pour les 16^{es} de finale de la Coupe suisse, resté nul voici huit jours en Octodure, se rejouait à Bernex. Si dimanche dernier Martigny s'était péniblement comporté en égal face à son valeureux adversaire, en terre genevoise il a clairement démontré le fossé existant entre ligue B et deuxième ligue.

Et puis, Mauron et Giroud II ayant réintégré leur place, l'attaque « grenat » afficha d'emblée un mordant qui lui manquait cruellement une semaine plus tôt. La défense martignoise, connaissant mieux les éléments dangereux du quintette offensif bernésien, appliqua un marquage étroit, étouffant dans l'œuf maintes offensives pourtant bien plus ordonnées et surtout plus percutantes pour les hommes de Renko, alors qu'au Bernex l'importance de l'enjeu se répercutait sur les joueurs par un manque de concentration dû à une nervosité bien évidente. Mais les Genevois eurent le mérite de garder le jeu ouvert et même d'inquiéter sérieusement leur vis-à-vis durant le dernier quart d'heure.

Depuis le matin le soleil brille sur le pays genevois ; c'est nouveau et agréable pour tout le monde. Les équipes évoluent sur un terrain excellent, un peu gras. C'est l'arbitre Marendaz qui va diriger les opérations. Par ce beau temps, le stade du Signal FC se voit envahi par quelque trois mille sportifs, venus peut-être avec le secret espoir de vivre avec les locaux une page glorieuse dans l'histoire de leur club. Là, Martigny n'est point d'accord, il le fera sentir et au public et à son partenaire.

Le coup d'envoi est à peine donné que déjà les Octoduriens se font pressants. Regamey, en veine aujourd'hui, et Mauron, toujours aussi mobile et vélocité, en font voir « des vertes et des pas mûres » aux défenseurs du Signal. Une de leurs descentes mûrit soudain vers la 6^e minute par Giroud II, qui glisse la balle à Regamey. L'ailier gauche grenat dribble une fois, deux fois, puis sèchement botte sous la latte et le premier fruit tombe dans l'escarcelle valaisanne. Bernex ne l'entend pas de cette oreille et, desserrant l'étreinte, il s'en vient tâter le poils de Fischli, Manz et consorts. Ces derniers, en cours avertis, ne s'en laissent point conter et avec décision ils écartent le danger.

Malgré cela, les locaux insistent et trouvent enfin leur récompense ; vers la 18^e minute Kalbermatten, habilement démarqué, trompe Fischli, gêné semble-t-il par le soleil. C'est l'égalisation et la galerie hurle sa joie et son enthousiasme.

Calmement, Martigny remet en jeu et affiche derechef une supériorité qui ne laisse planer aucun doute quant à son issue. Les « grenat » ne veulent pas de la répétition du dimanche précédent. Virevoltant sans cesse, jouant la balle en profondeur, ils posent des problèmes quasi insolubles aux défenseurs locaux. En l'espace de quinze minutes ils vont scorer deux fois, enlevant ainsi une bonne part des espérances que nourrissaient les gars du Signal. Le deuxième but est l'œuvre de Giroud II qui, des vingt mètres, place une bombe sous la transversale ; il avait alors pour complice « Bébé » qui, astucieusement, lui glissait la balle en retrait. Signé Mauron, le troisième tir victorieux est acquis sur un centre de Regamey que l'inter martignérain, abandonné de son garde-chiourme, n'a plus qu'à loger hors de portée d'Eichard, l'excellent gardien genevois. Peu avant le thé, Regamey rate une superbe occasion d'augmenter la marque, son tir filant un rien trop haut. A l'ultime seconde, un retourné de Giroud II va faire mouche, in extremis le poing d'Eichard met en corner.

A la reprise, les visiteurs font courir la balle et gardent la direction du jeu. Leur manège dû « à la toi à moi » n'est que rarement interrompu. Une seule fois Franchino vient inquiéter Fischli, mais son envoi ne peut tromper le gardien valaisan. Peu après sur travail préparatoire de Coutaz, Mauron rate un but tout fait. Il se rachète quelques minutes plus tard sur une balle glissée en profondeur par Grand. Menant par 4 à 1 Martigny considère la partie gagnée et se relâche quelque peu. Jouant leur « va-tout » les Genevois en profitent pour harceler l'arrière-garde « grenat ». Toujours par Kalbermatten, ils réduiront l'écart à 5 minutes de la fin. Le forcing désespéré des Bernésiens alterna encore à plusieurs reprises Fischli qu'assistait dame chance en certaines occasions. Pour Signal ce sera le chant du cygne ; il se retire vaincu mais avec les honneurs.

Belgique-Suisse, 2-4

C'est sans conteste le match qui oppose au stade de Heysel, à Bruxelles, les sélections A qui retiennent la plus l'attention dans cette triple confrontation entre footballeurs suisses et belges.

La pluie accueille les deux équipes à leur entrée sur le terrain. Aucune modification de dernière heure n'a été apportée aux deux formations. Comme prévu, le jeune Zuricois Rolf Wüthrich (22 ans) occupera le poste d'arrière stopper, Scheiter évoluant au centre de la ligne médiane en remplacement de son coéquipier-bernois Meier, blessé et qui a eu la douleur de perdre sa mère jeudi.

SUISSE : Elsener (Winterthur) ; Kern (La Chaux-de-Fonds), Wüthrich (Zurich) ; Grobety (Lausanne) ; Scheiter (Young Boys), Weber (Bâle) ; Antenen (La Chaux-de-Fonds), Vonlanthen (Grasshoppers), Hügi (Bâle), Allemann (Young Boys), Ballaman (Grasshoppers).

Les 30.000 spectateurs présents ne réussissent pas à remplir les gradins d'un stade pouvant contenir 65.000 personnes.

Un peu contre le cours du jeu, les Suisses ouvrent le score à la 21^{ème} minute : Hügi « lifte » sa balle en direction de la gauche pour Antenen dont le coup de tête plongeant dans le coin droit ne laisse aucune chance à Nicolay. Une minute plus tard, un tir de Ballaman, pris à 30 mètres, est bien près d'amener un deuxième but pour la Suisse. Mais à la 24^{ème} minute, Van Himst, lancé par Pîtres, échappe à Wüthrich et décoche avec beaucoup de sang froid un tir qui fait mouche. Par la suite, Pîtres et Stockman tentent d'imiter leur coéquipier, mais Elsener est à la parade. Une forte pression belge est éclaircie par un spectaculaire retourné de Grobety.

Toujours aussi vélocité, Allemann déborde la défense belge et porte à 7-0 en faveur de la Suisse le compte des corners. Puis Elsener doit plonger à trois reprises pour sauver son camp. Dans le dernier quart d'heure de la première mi-temps, les Belges renforcent leur défense, ne laissant que quatre hommes en attaque. Cette prudente tactique n'est guère récompensée, puisque sur un huitième corner, les protégés de Rappan obtiennent leur deuxième but à quelques minutes de la pause : Hügi démarque Scheiter, dont le tir puissant giclé dans le haut des filets de Nicolay, impuissant.

La deuxième mi-temps débute d'une façon sensationnelle. En effet, après trois minutes de jeu décomposé au centre du terrain, Antenen adresse un centre-tir tendu pour Hügi que celui-ci n'intercepte pas, imité par le gardien belge qui laisse passer cette balle glissante sous son corps ; la balle roule dans les filets et c'est la consternation dans les tribunes. Ce double succès psychologique (un but marqué avant la pause et un second juste après) encourage naturellement les joueurs suisses, qui durant de longues minutes vont garder l'initiative des opérations. Toutefois, un manque de concentration en défense est bien près de coûter un but sur une percée de Pîtres.

Dans l'obscurité naissante les Belges tentent vainement de retourner à leur avantage une situation bien comprise. Le jeu devient terne et les scènes mouvementées devant les deux buts se font rares. Les attaquants suisses — quatre la plupart du temps — sont alors bien contrés par les défenseurs belges ; il est vrai que Hügi ne rappelle que par de trop brefs instants le héros de Bâle et qu'Allemann, très actif, manque de réussite. Toutefois les Suisses augmentent encore leur avance, grâce à un tir insidieux d'Antenen qui surprend à nouveau Nicolay (78^{ème} minute). Mais deux minutes plus tard, les Belges ramènent le score à 4-2 : le jeune avant-centre Van Himst met un point final victorieux à une action amorcée par l'ailier Pîtres.

Les dix dernières minutes n'apportent aucun changement à la marque. Deux minutes avant la fin, le demi-bruxellois Lippens pallie une sortie à faux de son gardien sur un tir de Hügi, en dégageant la balle sur la ligne fatidique.

Suisse B-Belgique B, 4-1

Invaincue depuis trois ans, l'équipe B de Belgique a attiré 10 000 spectateurs à Bienne pour disputer son septième match avec les cadets helvétiques.

La formation helvétique a mérité son large succès par son jeu offensif et la bonne tenue d'une défense où brilla tout particulièrement Tacchella.

Suisse : Chevrolet (UGS) ; Tacchella (Lausanne), Schmidhauser (Young Fellows) ; Kehri (Bienne), Reutlinger (Zurich), Meylan (Servette) ; Hamel (Granges), Koller (Bienne), Schmid (Winterthur), Heuri (Servette), Staeuble (Bienne).

Rarogne-Monthey, 2-4

Parc des Sports de Rarogne, beau temps, terrain légèrement glissant, 400 spectateurs, arbitre, M. Brühlmann, de Berne.

Rarogne : Bregy M., Buman-Zurbriggen, Bregy B., Bregy A.-Werlen, Eberhardt-Troger Ad.-Troger M.-Troger Alb.-Imboden H.

Monthey : Anker, Pot-Pattaroni, Delavy-Claret-Morier, Borgeaud-Peney-Défago-Berra-Breu.

Notes : Rarogne remplace, à la 16^e minute Troger Albert, blessé par Kalbermatten. En deuxième mi-temps, René Imboden joue dans les buts en place de M. Bregy.

Buts : 2e minute : Breu, sur centre de Borgeaud ; 23e minute : Défago, sur centre de Borgeaud ; 30e mi-

l'ascension en première ligue. Dès les premiers revers une partie du public imputa la faute au gardien Armand Imboden, qui jusqu'ici avait été très bien. Mais le bon Armand remercia gentiment ses camarades et officia actuellement comme arbitre de hockey sur glace. On fit appel alors à un jeune de 16 ans, Markus Imboden, qui se découragea à tel point, qu'il abandonna son équipe au cours du match contre Monthey. C'est alors que René Imboden fit son apparition, le gardien de la deuxième équipe, qui jusqu'ici n'avait joué qu'en 4e ligue. On ne peut donc pas lui faire des reproches, d'autant plus qu'il s'acquitta fort bien de sa tâche. Mais tous ces changements ne sont pas faits pour donner confiance à une équipe qui en aurait be-



Voici le troisième but marqué par les Bas-Valaisans. Malgré une belle parade du jeune gardien des locaux, le ballon a filé au fond des filets. A droite du gardien, nous reconnaissons le meilleur élément du FC Rarogne, le jeune Bregy, espoir du football valaisan. (Photo Schmid, cliché Nouvelliste)

note : Claret, sur passe de Défago ; 53e minute : Eberhardt, sur passe de A. Bregy ; 71e minute : Claret, tir de loin (au moins 30 mètres) ; 84e minute : Eberhardt, sur passe de A. Bregy, après que la balle ait rebondi sur la tête du gardien Anker.

Petite ambiance

Pour ce grand derby il y a petite ambiance. A peine 400 personnes, dont un grand contingent de Bas-Valaisans, s'étaient déplacées pour ce match. La faute en revient avant tout aux locaux, qui ne brillent guère dans leur nouvel entourage. Mais comme Monthey avait quand même une bonne réputation, on s'attendait à une autre galerie. Et durant les 90 minutes de jeu il n'y eut jamais cette atmosphère caractéristique des grands derbies, car dès le début, Monthey s'imposa nettement et marqua à la 2e minute déjà. Rarogne avait du mal à s'organiser, et une fois le rythme trouvé, vers la demi-heure, les locaux accusaient déjà un retard de trois buts, un handicap qu'il était impossible de surmonter face à une équipe aussi décidée, comme le fut Monthey, ce magnifique dimanche de novembre.

Le problème du gardien

Rarogne commença la saison par un coup d'éclat en battant Langenthal, ex-pensionnaire de la Ligue nationale avec exactement la même équipe qui s'arrache

Martigny, qui ne semble pas avoir forcé durant toute la partie, a largement mérité sa qualification. Sa clairvoyance et son opportunisme ont réussi, là, où le dimanche précédent, avait échoué leur manque d'initiative et peut-être leur excès de confiance.

G. Gavillet

soin. Tous les joueurs sont fatigués, à l'exception des deux nouveaux venus, Eberhardt et Kalbermatten, qui pourtant viennent également de la 4e ligue. Dirigeants du F.-C. Rarogne, il faudrait peut-être penser un peu à la réserve ?

Le FC Monthey : une belle équipe

On joue au football, on sent le plaisir de jouer mais pas de figurations, mais le jeu direct, en profondeur, des centres et des reprises de volée. Cela ne réussit pas toujours, mais c'est beau à voir, cela donne de la vie à un match et du plaisir à chaque joueur, d'évoluer au sein d'une telle équipe. Le roi du terrain fut incontestablement Claret, qui faisait tout ce qu'il voulait, mais le plus spectaculaire fut le duo Borgeaud-Défago, qui, en deux temps trois mouvements, traversa tout le terrain. Mais ce serait faux de ne pas mentionner l'organisation impeccable de la défense par un Pot en très grande forme, et par un Anker aussi spectaculaire qu'efficace. On s'étonne de voir cette équipe végéter au milieu du classement, car elle vaut certainement mieux. L'avenir nous le dira sans doute.

Quelques belles phases de la partie

A la 16^e minute, Peney, sur centre impeccable de Borgeaud, tire sur la latte, et à la 19^e minute, c'est au tour de Maurice Troger de chatouiller la transversale. A la 22^e minute, Kalbermatten, très intelligemment, surprend les arrières bas-valaisans, mais son coup de tête passa par dessus la cage vide. A la 23^e minute, Delavy, blessé, quitte le terrain, mais revient bientôt. En deuxième mi-temps, on note deux arrêts spectaculaires d'Anker, mais également de l'autre côté le gardien se distingue.

Arbitrage impeccable de M. Brühlmann. Coup de chapeau.

Bajo.

DEUXIÈME LIGUE

Chippis-Ardon, 1-2

Ce match en retard a été disputé hier et il y avait peu de monde pour encourager les équipes présentées aux ordres de M. Jaccard. En première mi-temps, le jeu fut équilibré, Chippis opérant avec facilité dans le compartiment défensif grâce à sa vieille tactique de l'offside. Les visiteurs parvinrent cependant à surprendre à deux reprises la défense adverse alors que les locaux réduisirent l'écart d'une façon absolument méritée. Ardon qui dut se présenter avec trois remplaçants pour parer aux défections de Théoduloz, R. Caillard et Genolet lutta avec ardeur et, quoique dominés en seconde mi-temps, parvint à empocher les deux points à la grande joie de son chef technique J. Frossard. Un match nul eut mieux correspondu à la physionomie de la partie. Une mention spéciale aux trois juniors qui, tout en ne faisant pas oublier les titulaires, se défendirent fort honorablement. Mais le vainqueur absolu fut le gardien Cina qui, par ses arrêts stupéfiants, surprit et écœura surtout l'adversaire. Voilà un gardien qui progresse. Grâce à cette victoire, Ardon se hisse au rang des meilleurs formations de Deuxième ligue. F.

Saint-Maurice-Vernayaz, 5-2

Saint-Maurice : Frey ; Rappaz, Mottiez ; Dubois, Frioud, Rimet ; Génia, Sarrasin, Mangeat, Barman, Monnay.

Vernayaz : Moret ; Jordan, Revaz, Borgeat ; Charles, Lugon ; Wœffray, Sarrasin, Uldry I, Claivaz, Uldry II.

Arbitre : M. Savoan, de La Sallaz.

Buts : 11e minute : Mangeat, d'un tir croisé après une belle descente de toute la ligne d'attaque.

13e : Barman reprenant de volée un tir de Mangeat renvoyé par Moret.

53e : Barman, parti nettement off-side, qui bat Moret de façon un peu chanceuse.

76e : Revaz qui a feinté habilement Rappaz et Mottiez avant de battre Frey venu à sa rencontre.

86e : Mangeat, à bout portant, sur un centre de Génia.

88e : Lugon sur une erreur de Rimet.

89e : Mangeat, de près, sur centre de Monnay.

Notes : Les deux équipes sont incomplètes : Badino et Boillat pour Saint-Maurice, les deux Décaillet pour Vernayaz, manquant à l'appel.

Après un quart d'heure de jeu Uldry I remplace Revaz au poste de stoppeur.

Il y eut deux tirs sur les lattes envoyés par Frioud (39e) et Sarrasin (Vernayaz, 71e).

Saint-Maurice partit très fort et, après avoir manqué trois occasions faciles, marqua, coup sur coup, deux buts fort bien amenés. La première mi-temps fut un festival agaçant au cours duquel Sarrasin et Frioud, opérant en passes croisées, ridiculisèrent leurs vis-à-vis, alimentant sans cesse une ligne d'attaque qui flambait. Le résultat à la mi-temps était donc logique.

Vernayaz reprit du poil de la bête après le thé tandis que les locaux, plus légers et moins bien préparés physiquement, menaient des contre-attaques sporadiques mais parfois dangereuses. Après le troisième point, obtenu de façon chanceuse, Saint-Maurice encaissa son premier but. Un but qui aurait pu changer la face des choses sans la nonchalance incompréhensible de Moret, directement responsable des deux derniers buts agaçants sur des centres qui passèrent près de lui mais qu'il n'intercepta pas. Le second but des visiteurs corrigea le score, un peu sévère.

Le marquage beaucoup trop large pratiqué par les deux défenses est la principale cause du grand nombre de buts marqués. elo.

Viège-Muraz, 2-3

Devant 150 spectateurs, l'équipe locale, privé de son pilier Heinzmann, heureux père (félicitations réd.) a laissé passer une nouvelle occasion pour récolter au moins un des deux points de l'enjeu. Pendant de longs moments en première mi-temps, et surtout après le thé, les locaux dominaient sans cesse une équipe de Muraz très bien organisée en défense.

Mais rien ne sert de dominer, il faut marquer. Ce que Muraz fit. Pourtant Viège ouvrit le score à la première minute déjà par Lorenz Mazotti, qui mystifia deux adversaires. Mais quelques instants plus tard, tout était à recommencer, car Muraz avait égalisé. Buzzi se présenta deux fois seul devant le gardien, mais mit lamentablement à côté. Blessé lors d'un choc, il fut remplacé par le jeune Jungo, qui ne pouvait mettre de l'ordre dans une équipe complètement désorganisée, où les arrières construisaient très mal et où les avants gachaient lamentablement toutes les occasions qu'ils se créèrent.

Disons donc que la victoire de Muraz est méritée par l'engagement total de tous les acteurs (et quel engagement, surtout physique), mais dont seuls Marquis et Charly Vernaz possèdent une technique suffisante.

Viège, on le répètera, a déçu. L'équipe joue du football, mais il manque le feu sacré, le point sur le i. Pendant dix minutes de la seconde mi-temps, les rouges et blancs sortirent leur grand jeu. C'était beau, et le but égalisateur de Müller magnifique. Mais dix minutes sur nonante c'est peu.

Arbitrage trop large. Bajo.

TROISIÈME LIGUE

Saxon-Chamoson, 2-0

Cette rencontre, importante pour les deux formations, d'abord pour Saxon qui doit défendre sa place de leader, ensuite pour Chamoson qui se démène pour céder tôt ou tard la lanterne rouge de son groupe, n'a absolument pas tenu ses promesses. Les belles phases de jeu furent rares, les acteurs se démènèrent tout en dépassant parfois les limites du fair-play. Mais abstenons-nous de commenter les quelques voies de fait qui n'ajouteront certainement pas grand-chose au renom de notre sport favori. L'arbitre, par son manque d'autorité, en vit de toutes les couleurs. Le nombre d'expulsés, deux, ne correspond qu'à un demi-tarif, car l'équipe locale répliqua aussi pour son compte. Espérons que dorénavant ces rencontres se joueront plus correctement.

Durant les premières minutes, Saxon attaque mais coup sur coup son ailier droit Veuthey manque la réalisation pourtant facile. L'entraîneur Gillioz construit quelques belles attaques mais ses collègues ne savent pas profiter de pareille aubaine. Il faudra un pénalty pour que Saxon ouvre la marque à la 23e minute par Gillioz qui, par son shoot, ne laisse aucun espoir au gardien de Chamoson. Six minutes plus tard, Gillioz, toujours lui, lobe son coup franc indirect dans les 16 mètres et Carroz qui a bien suivi, marque sans rémission.

La seconde mi-temps est monotone, mais Chamoson prend quelque peu la direction des opérations. Rémondulaz est le meilleur joueur des visiteurs, mais sa classe n'est pas suffisante pour permettre quelques réussites. A part lui, la ligne d'attaque est excessivement faible et nous fait comprendre son classement. C'est durant le dernier quart d'heure que se déroulèrent les scènes peu recommandables et nous préférons laisser le soin aux dirigeants de sévir contre pareille conception du jeu. G. R.

Steg-Conthey, 5-5

Cette partie fut disputée avec acharnement mais resta continuellement correcte ce qui est tout à l'honneur des vingt-deux acteurs. Il faut dire que l'arbitre M. Tissières, de Bramois, fut à la hauteur de sa tâche et son autorité fit plaisir à voir. Quant au déroulement de cette partie, disons que chaque équipe eut « sa » mi-temps. En effet, les locaux, très opportunistes durant les 45 premières minutes, parvinrent à surprendre à cinq reprises le gardien des visiteurs. Le quatrième fut un petit chef-d'œuvre signé Kronig qui, d'un shoot pris aux 30 mètres battit le gardien sans rémission. Mais Steg avait abusé de ses propres forces et Conthey sut en profiter habilement puisqu'il réussit à égaliser le score qui avait pris des proportions assez importantes. Son avant-dernier but fut également digne de la ligue supérieure et la puissance du coup de tête de l'inter visiteur ne laissa aucun espoir au keeper adverse. Le résultat correspond parfaitement à la physionomie de cette partie très intéressante par ses renversements de situation. G.

Sierre II-Châteauneuf, 2-4

Très peu de monde autour du magnifique terrain de Sierre pour assister à cette rencontre capitale de Troisième ligue. Coup de théâtre durant les deux premières minutes de jeu ; les visiteurs descendent à toute allure et profitent d'une hésitation de la défense adverse pour inscrire le numéro 1 par André Germanier. A peine l'engagement est-il fait que Châteauneuf reprend la balle pour augmenter la marque à la grande surprise de Sierre qui ne s'attendait tout de même pas à pareil début. Le jeu se stabilisera par la suite mais les visiteurs seront plus chanceux en voyant aboutir une troisième fois une de leurs descentes. C'est René Germanier qui est l'auteur de ce dernier filet de la première période de jeu.

Châteauneuf parviendra à s'assurer définitivement les deux points en marquant un quatrième et dernier but par André Germanier qui fut le meilleur avant en ce beau dimanche après midi. Sierre ne l'entend pas de cette oreille et après vingt minutes de jeu grâce à son ailier droit réduira l'écart. Continuant sur cette lancée, ils réaliseront un second succès qui fait correspondre le score à la physionomie de cette partie disputée avec correction et arbitrée à la satisfaction par M. Gillioz, de Muraz/Collombey. D.

Grimisuat-Grône, 1-7

Environ 200 personnes sont présentes lorsque M. Blatter, de Martigny (très bon), donne le coup d'envoi aux deux formations qui luttent pour des titres différents. Dès le début de la rencontre on remarque une très nette domination des visiteurs qui, afin d'éviter toute surprise, marquent quatre buts en première mi-temps. Aucune réaction des locaux qui font preuve d'une insigne faiblesse dans tous les compartiments aussi bien défensif qu'offensif. Après cette très maigre exhibition nous ne voyons pas comment Grimisuat parviendra à se tirer d'affaire. Quant à Grône, cette équipe nous a présenté un bon football et qui inscrivit sa victoire grâce aux buts marqués par R. Hugo (2), A. Bruttin (2), M. Pernolet (1), Gérard Grand sur pénalty et enfin Devanthéry. Vu le demi-échec de Lalden face à Lens, Grône devient un dangereux outsider de son groupe et le titre n'échappera finalement pas soit à Châteauneuf, à Lalden ou à Grône. Championnat très intéressant qui nous promet encore maintes émotions. T.

HOCKEY

Martigny-Villars 1-8

Martigny : Jacquéroz, Pillet H., Darbellay, Bongard, Moret, Nater, Barraud, Rouiller, Diethelm, Pillet G., Moret, Ebener.

Villars : Rigolet, Somi, Piller, Kohli, Naef, Bernasconi, Bonzon, Dubi, Chappot, Friedrich, Preissig.

Arbitres : MM. Andréali et Aellen.

Spectateurs : 1.000.

Les dévoués organisateurs de la Coupe de Martigny n'ont pas eu de chance. Leur gros travail et leur impeccable publicité furent inondés par la pluie torrentielle et imméritée, annihilant ainsi leurs espoirs, sportifs d'abord et financiers ensuite. Afin de réparer une partie du contre-temps pécunier causé par Dame Nature, ils organisèrent tout de même une rencontre amicale avec la sympathique et prometteuse équipe de

suader chacun du devoir qui l'attend et que le souvenir d'hier s'effacera bien vite.

Cette mise au point nécessaire étant faite, venons-en à la rencontre.

Villars, qui comprend des éléments chevronnés ex-Servette, ex-Lausanne, ex-etcætera, développe un jeu de grande classe et ne tardera pas à rejoindre la ligue nationale B. Martigny domina durant les deux premières minutes et l'on relève quelques beaux tirs de Pillet et de Rouiller, puis Villars qui commence à trouver la bonne carburation, effectuée de dangereuses descentes que Piccoche intercepte bien. Il faut attendre la 12e minute pour voir Bernasconi ouvrir le score après un beau travail de Chappot. Nos octoduriens ripostent et Rigolet qui n'honorait pas son nom (!) doit repousser trois violents tirs. A la 17e minute, Bernas-



Villars. Mais là encore, une fâcheuse déception les attendait. Alors qu'ils comptaient sur une équipe digne de la confiance des Martigneraises, ils présentèrent une équipe, oui, mais décimée dans son rendement par quelques éléments qui n'ont malheureusement pas compris le sens du mot discipline et ce qui est encore plus grave, du mot camaraderie ! Ces messieurs, si l'on peut les qualifier de la sorte, vu leur âge et leur conduite, ont abusé de la confiance mise en eux par le comité, ont fêté dignement Bacchus et ses acolytes et sont rentrés à des heures que les lois sportives réprouvent. Si l'on prend l'exemple de Gérard Pillet, indiscutablement le meilleur élément de Martigny, qui tient un contrôle écrit de ses heures de sommeil, on reste rêveur en connaissant le comportement d'autres éléments qui se prétendent ses camarades ! Nous espérons que la voix du maître (!) saura per-

conci prolonger magnifiquement un centre de Sumi et inscrire le numéro 2 pour Villars. La fin du tiers est décevante et sans grand intérêt. A la première minute de la deuxième reprise, Pillet H. doit purger 2' pour un malheureux coup de crosse dans les patins. Peu après Chappot le rejoint et nous sommes quittes : 4 contre 4. Puis nous assistons à une belle descente de Diethelm et Pillet qui ne donne rien, ce dernier étant victime d'une incroyable malchance aujourd'hui. Les émotions octoduriennes sont de courte durée, car à la 5e minute, Bernasconi décidément très en verve, marque un splendide troisième but, puis un quatrième, à la 9e minute ! Cette douche froide ne réveille personne et à la 11e minute, 'Dubi' aggrave le score sur une belle passe de Chappot. L'avalanche s'arrête, pour laisser Pillet sauver l'honneur à la 13e minute, d'un beau tir depuis la ligne bleue. Dominique FURET.

La Coupe suisse

Sierre-Lucerne, 6-1

Présentement attiré à la deuxième ligue, le HC Lucerne ne s'en est pas moins montré un interlocuteur fort valable pour le HC Sierre, classé en ligue nationale B. En effet, dans cette rencontre valable pour le premier tour de la Coupe suisse, disputée sur une glace granuleuse en raison de la pluie qui cessa fort heureusement au début du match, les visiteurs eurent le grand mérite de ne pas encaisser le moindre but pendant plus de quarante minutes. Finalement, si le club valaisain est parvenu à tirer son épingle du jeu et à s'assurer le gain de la partie et par voie de conséquence le droit de rencontrer au prochain tour le vainqueur du choc de jeudi prochain entre Viège et Servette, celui-ci le doit avant tout à la catastrophique débandade de la formation d'outre-Sarine au cours de la deuxième reprise.

Le premier tiers avait certes permis aux locaux, au complet sauf Zurbruggen et A. Giachino, de dominer leur adversaire sur le plan de la supériorité territoriale. Mais les deux lignes d'attaque se révélaient particulièrement démunies du punch recherché et hormis un tir de Bregy sur le poteau, le portier Stocker parvint régulièrement à contrecarrer les projets offensifs des Sierrois.

Dès la reprise, par contre, pour avoir retenu son adversaire par le bras, Fuchs écopa de deux minutes de suspension fort logique. L'attaque déclenchée par Zwissig et prolongée par Benelli donna l'occasion à Bregy

de signer le but de délivrance. Quelques secondes plus tard, Zufferey conclut un magnifique solo par un nouveau but fort apprécié des 400 spectateurs soudain aux anges. Ils allaient être encore davantage à la 5e minute avec un but de Roten sur passe de Theler II. Subissant la pression incessante des locaux, Lucerne écopa encore d'un tir victorieux de Bonvin sur passe de Roten après 7 minutes et un tir de Rouiller sur un effort personnel dans la minute suivante. Avec cinq unités d'avance, le HC Sierre ralentit son allure, mais Lucerne ne put encore empêcher Zufferey, sur passe de Bregy, d'assigner le dernier but des locaux. Entre temps, Zwissig et Steger étaient allés se refroidir sur le banc.

Heureux de ce résultat flatteur, Sierre laissa venir dans la dernière période et les visiteurs en profitèrent pour sauver très justement l'honneur par Muller sur un mauvais renvoi du gardien Niccollet. D'autres occasions furent encore offertes aux Alémaniques, emmenés par un Walter Keller, international trop individualiste, mais la défense sierroise, un peu par chance, ne devait guère subir d'affront supplémentaire.

Sierre : Niccollet ; Bonvin, Benelli ; Tonossi, Brunetti ; Zwissig, Zufferey, Bregy ; Theler II, Rouiller, Roten, Gölz.

Arbitres : Ehenry, Champéry, et J. Giroud, Charrat. ir.

Cours du change

	Billets de banque	
23 novembre 1960	Achat	Vente
France	85.50	88.50
Angleterre	11.95	12.25
USA	4.28	4.32
Belgique	8.35	8.65
Hollande	112.25	115.25
Italie	— 67 ½	— 70 ½
Allemagne	101.50	104.50
Autriche	16.30	16.80
Espagne	6.90	7.30
Portugal	14.90	15.20
Canada	4.38	4.43
Danemark	60.50	63.50
Suède	81.50	84.50
Norvège	58.50	61.50

Cours communiqués par la Banque suisse d'Épargne et de Crédit

Toute correspondance concernant le journal « Le Rhône » doit être adressée impersonnellement à la rédaction

AUTO - ÉCOLE
Michel JOST
 Voitures
 Camions
 Cars
 Sion. ☎ 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 13 72

pureté naturelle du beurre

c'est le plus naturellement du monde que la bonne crème devient beurre, digestible et léger. Et le beurre n'est pas coloré!

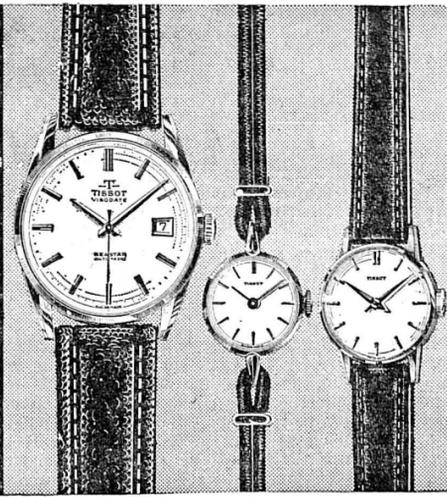


Cross IP à Sion
 Départ devant l'ancien hôpital de quelques patrouilles. (Photo Schmid, cliché Nouvelliste)

depuis  1853

TISSOT

Depuis plus de cent ans Tissot est synonyme d'une montre de précision. Recommandée par les meilleurs horlogers du monde entier, c'est aussi l'une des marques les plus vendues et les plus appréciées en Suisse, pays de l'horlogerie par excellence. Des dizaines de milliers de personnes y choisissent chaque année la montre Tissot. Pourquoi? Parce qu'ils achètent la qualité à son prix le plus avantageux.



Réf. 44501
Visodate automatique,
acier inoxydable,
étanche Fr. 170.-
plaqué or Fr. 175.-
autres modèles dès Fr. 80.-

Réf. 10109
plaqué or
or 18 carats Fr. 130.-
Fr. 215.-

Réf. 21018
nickel chromé, fond
acier inoxydable Fr. 93.-
plaqué or Fr. 110.-
or 14 carats (21033) Fr. 175.-
or 18 carats (21033) Fr. 195.-

Moret

Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

AUTOMOBILISTES

Huile Shell X 100 gratuite!
Tout acheteur de 2 pneus a droit à la vidange de son moteur.
En plus « rabais » — Cadeaux utiles

GARAGE DES ALPES
R. AUBORT, MARTIGNY-BOURG
Tél. 026 / 6 12 22

Literies en stock

des meilleures marques et toutes grandeurs

Mobiliers complets

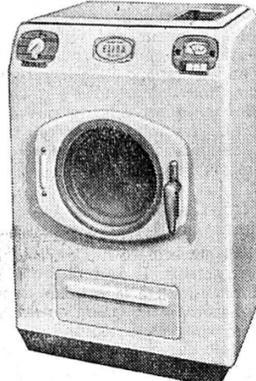
pour toutes les bourses

Tapis - Rideaux

Venez nous rendre visite, sans engagement.

Marin Roduit, meubles,
RIDDES — ☎ 027 / 4 73 56

La maison ne vend que des meubles neufs



ELIDA

Démonstrations

chaque mercredi et vendredi
de 13 h. 30 à 18 h. 30
et sur rendez-vous

Sans engagement aucun de votre part, nous nous ferons un plaisir de vous présenter nos récents modèles.

Magasin d'exposition ELIDA à Sion, 51, rue de Lausanne
Tél. 027 / 2 32 40

PRIMUS ELIDA S. A., Binningen près Bâle, tél. 061 / 38 66 00

Complets nouveautés
Manteaux
Pantalons
Trévira, Tergal, Térylène

P.-M. Giroud
Avenue de la Gare

Grand choix, qualité

Dirren Frères Pépinière d'arbres fruitiers et d'ornement — Rosiers
Création de parcs et jardins. Projets-devis sans engagement.

Martigny - ☎ 6 16 17

A vendre splendide
pergola
couverte. S'adresser à la maison Ménard, rue du Grand-Verger, Martigny. Tél. 026 / 6 03 33.

NOUVEAU



Cl. 531
coud le point droit,
le point zigzag,
le point serpentín,
le point invisible et
le point feston.

BERNINA

A vendre
voiture DKW 1954
très bien soignée et
parfait état.
Garage Moderne, Sion,
☎ 027 / 2 17 30.

Land-Rover - Jeep Willys
Tous véhicules tout terrain
Camions Diesel

Réparation, entretien, transformation
par spécialistes suisses diplômés

Tarif à forfait, sans dépassement
Nombreuses références

GARAGE DES ALPES
R. AUBORT - MARTIGNY-BOURG
☎ 026 / 6 12 22

Imprimerie Pillet Martigny

établie depuis 1907

s'est spécialisée dans les imprimés de classe et en couleurs

prospectus touristiques
reproductions artistiques
étiquettes de vins
revues illustrées
et tous les autres imprimés commerciaux

Offres sans engagement : tél. 026 / 6 10 52 - 6 10 53

A vendre
Fiat 600 1957
très bon état, peu roulé.
Belle occasion.
Garage Moderne, Sion,
☎ 027 / 2 17 30.

SAILLON
A vendre dans la plaine
2 propriétés
2506 m² arborisés en pom-
miers, 3 ans, et 3072 m² en
prairie.
S'adresser au journal sous
R. 4688.

R. WARIDEL
Martigny-Ville
Téléphone 6 19 20

Grâce aux annonces,
de meilleurs achats!

De retour de Paris

Pour vous Madame, une coiffure à l'avant-garde de la mode, adaptée à votre visage, chez

Orsinger & Fils
Coiffeurs
MARTIGNY-BOURG
☎ 026 / 6 17 45

Diplôme du Festival mondial de la coiffure, Paris



ZENITH

LANGEL

Horlogerie-Bijouterie
Optique

Martigny-Ville
Avenue de la Gare
Tél. 026 / 6 17 24



Un chien, il lui faut sa promenade.
Jean-Louis, il lui faut sa Virginie.



VIRGINIE

80 ct. - avec ou sans filtre
Un produit Burrus

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.



Moto-Club valaisan

Affilié à la Fédération motocycliste suisse

Association des sections motocyclistes valaisannes

Téléphone : Président 025 / 4 25 87
Compte de chèques postaux 11 c 771, Sion

Moto-Club Entremont

Le Moto-Club Entremont invite ses membres actifs et passifs à sa soirée-brisolee annuelle le samedi 26 novembre à 20 h. précises. Le comité.

A propos des nouveaux permis pour véhicules à moteur

Le Département fédéral de justice et police vient de remettre aux organisations intéressées à la circulation routière le texte de l'arrêté du Conseil fédéral du 8 novembre 1960 concernant la forme des permis pour véhicules automobiles et pour leurs conducteurs. Il leur fait remarquer que si la durée de validité est

passablement plus courte pour les permis d'élèves conducteurs de motocycles que pour ceux de voitures automobiles, cela tient principalement au fait qu'à l'avenir les permis d'élèves conducteurs ne seront délivrés qu'aux motocyclistes ayant déjà subi l'examen théorique. En revanche, les courses d'apprentissage avec motocycles pourront être entreprises sans que l'élève soit accompagné. Il importe donc que l'examen pratique ait lieu le plus tôt possible. Dans le cas où il ne sera pas possible aux cantons d'établir le permis de conduire sitôt l'examen réussi, le détenteur du permis d'élève conducteur pourra en conserver les pages 1 et 2. Muni de la signature de l'expert, ce permis l'autorisera à conduire, pendant dix jours au maximum après l'examen, des véhicules de la catégorie correspondante, sans être accompagné.

Les lettres marginales A à G, placées en face de certaines rubriques des permis de circulation pour véhicules automobiles et pour remorques se rapportent à une convention internationale en cours d'élaboration, qui tend à une reconnaissance réciproque des permis de conduire nationaux. Ces permis devront contenir un minimum d'indications désignées par les lettres A à G. Par conséquent, ces lettres n'ont encore actuellement aucune signification.

Les délégués du Moto-Club valaisan à Brigue

Ce sont les motards de la grande cité haut-valaisanne qui accueillent, dimanche, leurs amis venus de tous les coins du canton pour leurs assises annuelles. Le bon président Fernand Monay salua ses collègues en mentionnant la présence parmi eux de M. Gérard Ladame, président de la FMS, et le toujours jeune Paul Evéquoz, membre d'honneur du MCV.

Quatorze sections sur 19, représentant 770 membres, ont délibéré, entendu les traditionnels rapports, constaté la réjouissante santé de leurs finances, fixé la cotisation centrale.

Un bilan positif

Dans son exposé, M. Fernand Monay donna un vivant aperçu du MCV pendant l'année qui vient de s'écouler, enregistrant malheureusement une diminution de l'effectif de 42 membres. Une nouvelle section, celle de Vérossaz, est venue toutefois s'ajouter aux autres. Il est d'autre part réjouissant de constater le nombre d'anciens motards roulant maintenant sur quatre roues restés fidèles à leur club : 52% des effectifs dans la partie supérieure du canton, dans le bas 60%, qui font excellent ménage avec les conducteurs des deux roues de grosses et petites cylindrées.

M. Monay parla ensuite du « Bulletin d'information » de la FMS paraissant une fois par mois, des cotisations centrales dont la perception est parfois laborieuse et fit une rétrospective de l'activité du MCV au cours de ces dix dernières années, relevant que le nombre des membres a passé de 300 à 812 pour revenir à 770.

Il signala pour terminer les succès de Florian Camathias membre éminent du MCV, détenteur de 24 records mondiaux, coureur motocycliste auquel on envoya un chaudière-souvenir dédié.

M. G. Saudan, président de la commission sportive, eut le regret de constater que l'activité du MCV se borne actuellement à l'organisation du rallye annuel qui cette année s'est déroulé à Muraz par un temps splendide. Le gymkhana a toutefois tendance à devenir chaque année de plus en plus monotone, car chaque année aussi on se retrouve devant les mêmes problèmes : moyens matériels réduits, respect des cultures, dangers d'accidents pour les coureurs et le public. Cela préoccupe très fort la commission sportive qui espère tout de même pouvoir mettre sur pied pour le prochain rallye quelque chose d'inédit mieux à même d'intéresser concurrents et spectateurs.

Indépendamment des performances de Florian Camathias, M. Saudan releva encore celles d'un jeune coureur, Ulrich Gerster, de Sion, qui avec 48 points en catégorie nationale 500 cc. moto-cross, se classe premier ex aequo. Bravo !

L'activité future

Dans le cadre des grandes manifestations motocyclistes, M. Duchoud, président du MC Martigny, à qui incombe l'an prochain l'organisation du Rallye des Trois Pays, réunissant les motards d'Aoste, Annecy et Martigny, envisagea la possibilité de donner encore plus d'ampleur à cette manifestation en lui octroyant un caractère plus étendu, c'est-à-dire de la placer sur le plan provincial.

On entendit encore des rapports des délégués aux assemblées de printemps et d'automne de la FMS à Granges et Corcelles, respectivement par M. Joseph Moret, de Muraz, et M. Aimé Antonin, de Conthey.

Pour l'an prochain, c'est la section de Fully qui représentera le MCV à Payerne et M. G. Saudan s'en ira à Saint-Gall.

L'assemblée cantonale des délégués se déroulera à Orsières et l'organisation du rallye cantonal sera l'apanage de la section du Centre.

Un des points les plus importants fut débattu en fin de séance : le choix d'un organe officiel.

On sait qu'avec la disparition du « Rhône » sous sa forme actuelle, le MCV devra choisir une solution. Or, dimanche matin, des représentants de la presse ont fait d'intéressants exposés aux délégués sur les possibilités offertes par un nouvel organe valaisan. Propositions avantageuses s'il en est, mais qui laissent nos motards dans l'expectative. Aucune décision n'est encore intervenue.

Après que le président Monnay eût donné lecture d'une lettre de félicitations qu'accompagnait un cadeau apprécié, une assiette en étain, à l'intention de M. Michel Tavernier, président d'honneur de la commission sportive nationale, nommé membre d'honneur

LES SPORTS en quelques lignes

* Le match Sion renforcé-Bienne, disputé à Sion devant quelque 300 personnes seulement, s'est terminé sur le score de 5-7 en faveur des Biennois. Les buts séduisants ont été l'œuvre de Girard, Denny et Dayer.

* Match de taille ce soir sur la glace séduisante : l'équipe des meilleurs Canadiens de Suisse sera opposée à l'équipe tchèque.

* A Budapest, Hongrie-Autriche 2-0 ; à Athènes, Allemagne-Grèce 3-0.

* A Saint-Gall, Suisse orientale-Wurtemberg 2-2.

Du catch

Tous les amateurs de catch apprendront avec plaisir qu'une grande rencontre aura lieu le samedi 3 décembre prochain dans la grande salle du Cerf, à Montthey. Plusieurs professionnels étrangers sont déjà engagés. Nous en reparlerons prochainement.

SPORT-TOTO

Colonne des gagnants :

2 1 0 1 1 2 2 0 1 X 2 1 X

de la FMS, un représentant de la section Simplon apporta le salut des motards haut-valaisans.

La matinée se termina par une visite du château Stockalper où M. Kaempfen, président de la ville, attendait ses hôtes.

Assemblée d'une parfaite tenue, débats rapidement menés qui augurent bien de l'activité future du Moto-Club valaisan. Em. B.



Assemblée de la Fédération cycliste valaisanne

Samedi 26 novembre, à l'Hôtel du Cerf, à Sion, aura lieu l'assemblée générale d'automne de la Fédération cycliste valaisanne. L'ordre du jour comprend : 1. Appel des membres et contrôle ; 2. Procès-verbal de l'assemblée de Monthey ; 3. Rapports sur : a) brevet des débutants à Sion, par M. Lomazzi ; b) Championnat individuel de la FCV, à Sierre, par M. Dutli ; c) Finale suisse des juniors, par M. G. Granges ; d) Course de l'ACCL à Martigny, par M. R. Levat ; 4. Attribution des courses de la FCV pour 1961 ; 5. Fixation du lieu et date de la prochaine assemblée générale 1961 ; 6. Divers.



Cours d'hiver et assemblée

Le cours d'hiver pour athlètes et jury aura lieu à l'Ecole des garçons, à Sion, le 27 novembre, à 8 h. 30. Le programme comprendra la mise en train, la préparation d'un entraînement d'hiver, une discussion sur le programme 1961 et les instructions sur l'association.

Au cours de jury aura lieu la remise des règlements, l'orientation sur le problème des juges-arbitres et examens et les instructions sur l'association.

L'assemblée générale a lieu, à 14 h. 30, à l'Hôtel du Soleil, à Sion, avec l'ordre du jour suivant : appel ; lecture du protocole de la dernière assemblée ; les rapports du président, du chef technique, concours de jeunesse, chefs des juniors, caisse et vérificateurs ; cotisations ; attributions des manifestations et activité 1961 ; nominations ; divers.

Les frais de déplacement seront supportés par l'association. Les sections voudront bien prendre à leur charge les repas de midi de leurs membres.



Arrestation

Dans la nuit de samedi à dimanche, la police locale de Sierre a procédé à l'arrestation d'un individu louche qui rôdait aux alentours de l'Ecole de commerce des jeunes filles de Sierre. Il a été mis à la disposition des autorités compétentes.

Inspection annuelle des sapeurs-pompiers

Samedi après-midi eut lieu à Sierre l'exercice des cadres tandis que celui de la compagnie se déroula dimanche. Il fut suivi par une inspection du Conseil municipal et de la Commission du feu auxquels prirent part le représentant du corps des sapeurs pompiers de Sion, le Major Boller, M. Gaspard Zwissig, le capitaine de l'AIAG de Chippis, M. Lörstcher.

A cette inspection plusieurs grades furent donnés : 4 chevrons pour 24 ans de service à Hermann Rouvinez et Henri Viaccoz

3 chevrons (20 ans) au lieutenant Prosper Perrin
2 chevrons (16 ans) au sergent Chappuis, aux capitaines Antille et Savioz, aux sapeurs Beauverd, Favre et Vogel

1 chevron (12 ans) aux lieutenants Dani et Martin, au fourrier Derivaz, aux caporaux Amons, Clavier et Wicky, aux sapeurs André et Pierre Andenmaten, Chaperon, Salamin, Savioz, Semvier, Schweizer, Tonossi, André, Arthur et Théophile Zufferey et Ulysse Abbe.

MM. Dani Marc et Hermann Martin reçurent le grade de lieutenant.

3 hommes quittent cette année le corps des sapeurs pompiers et ont reçu la plaque souvenir. Il s'agit de MM. Joseph Walden (14 ans de service), Michel Martin (18 ans) et Lucien Antille (12 ans).

Après l'inspection toute l'assemblée se réunit à l'hôtel Arnold où un souper choucroute fut servi.



Quadruple collision

Quatre voitures sont entrées en collision, hier après midi, au carrefour de la route cantonale et de la route de Lavey. Dans l'une des voitures — immatriculée en France — deux passagères ont été légèrement blessées. Conduites à la clinique Saint-Amé, elles ont pu repartir peu après.

Un autre automobiliste blessé à l'épaule droite a également été examiné à l'hôpital par le Dr Coquoz.

MARTIGNY

Emotion, humour et fantaisie

Etes-vous allé au théâtre des éclairées ? Non. Vous avez eu tort, car c'était au point, véritablement réussi. Théâtre d'amateurs en herbe, soit, mais où le talent ne faisait pas défaut et qui nous a très gentiment divertis.

Tout d'abord, les P. A. (Petites Ailes) nous ont convié à la « Noce à Aimée ». Une noce par ma foi bien mal en point, mais jouée avec une si charmante naïveté et une telle conviction qu'elle atteignait au plus haut comique.

« A l'aube du troisième jour » lui faisait suite. Drame religieux en un acte, émouvant, qui nous dépeignait le remord lancinant des centurions romains après la crucifixion de Jésus puis leur joie débordante au matin de la résurrection.

Le clou de la soirée était néanmoins « Martigny à travers les âges », cette revue historique dansée et

chantée retraçant la vie de la cité et due à la plume caustique de Mlle Rose-Marie Terretaz. On en parlait depuis quelque temps, sous le couvert, des Romains, de l'invasion haut-valaisanne et des conseillers actuels. Nos municipaux étaient campés par les éclairées. L'illusion était parfaite, à tel point qu'on vit l'un d'entre eux (célibataire !) se précipiter à la recherche de son double pour lui donner le baiser confraternel. Des scènes bien réglées, des décors originaux, de l'humour, de la fantaisie, de la fraîcheur, de l'émotion aussi ont fait que trois séances n'étaient pas de trop pour que le fruit de beaucoup de patience, d'efforts et d'enthousiasme enchanterait le public, président de la municipalité en tête.

Félicitons les éclairées de leur bon travail et pour ceux qui n'étaient pas là samedi et dimanche, nous disons : ne manquez pas le spectacle l'année prochaine ! M. By.



Les courtisanes du grand Jules... César, qui combattait non seulement pour la gloire de Rome, mais encore, paraît-il, pour Vénus, Bacchus et Burrus...

En attendant Godof...

...il sera prudent de retenir ses places assez tôt à la Papeterie Dupuis, tél : 6 11 36.

Un piéton est renversé par une voiture

Samedi soir, M. Georges Huber, de Martigny, âgé de septante-trois ans, a été heurté et renversé, sur la place Centrale de Martigny, par une voiture pilotée par M. Félix Dérine, de Dorénaz.

M. Huber, sérieusement blessé, a été conduit à l'hôpital de Martigny. Il souffre de fractures diverses.

Assemblée générale du parti Conservateur chrétien-social

Les citoyens se rattachant au Parti conservateur chrétien-social de Martigny-Ville sont convoqués en assemblée générale le mercredi 23 novembre 1960, à 20 h. 30, à l'Hôtel Kluser. Ordre du jour : Elections communales. Le comité.

Banyl Bas de qualité

Tous les mercredis **BOUDINS**
Boucherie MUDRY, Martigny



Assemblée générale du Conservatoire cantonal

Fructueuse en suggestions intéressantes, l'assemblée générale du Conservatoire cantonal de musique s'est déroulée dimanche après-midi dans l'accueillant salon de l'hôtel de la Paix, sous la présidence de M. Montangero. Nous en donnerons un reflet dans nos colonnes tout prochainement.

Nouvelle retraite

A Sion a commencé aujourd'hui une retraite donnée par les pères de Chabeuil. Elle se terminera samedi.

Bagarre à la gare

Une violente bagarre a éclaté à proximité de la gare de Sion entre trois ivrognes. Le patron d'un établissement public voulut les mettre à la porte mais reçut également plusieurs coups. Les trois hommes se sont ensuite farouchement giflés dans la rue.

Budget équilibré !

L'assurance a été donnée que le budget de la ville de Sion pour 1961 ne serait pas déficitaire comme on le craignait, mais tout à fait équilibré, avec un coefficient de 1,2. Les chiffres ne sont pas encore connus.

Très touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur René-Pierre Favre

commerçant en vins

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, l'ont aidée à supporter cette douloureuse épreuve et recommande son cher défunt à leurs prières.

Sion, novembre 1960.

Migraines : **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré



André Gremaud

Nouvelle permanente « Forme Durable » Spécialistes autorisés « Coupe Hardy »

coiffeur dames et messieurs

Martigny-Ville
026 / 6 15 25

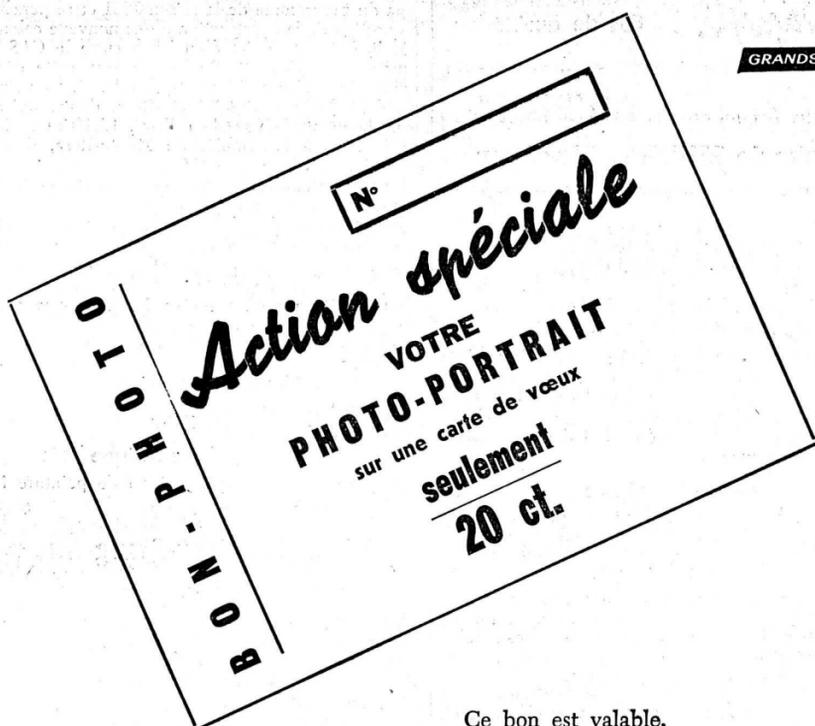
Une visite
qui vous fera
sûrement
plaisir !



Nous avons la joie de recevoir en nos magasins le passage tant attendu du

★ BON ENFANT

qui restera jeudi 24 novembre à la disposition de tous les enfants. En son illustre compagnie, ils pourront se faire photographier et chacun recevra une récompense. Les photos-portraits pourront être retirées au moyen du bon ci-dessous ou avec celui que vous demanderez au rayon de jouets. Quel joli souvenir pour votre famille !



Ce bon est valable,
découpez-le !

GRANDS MAGASINS
Gonset
MARTIGNY

Offre de la semaine



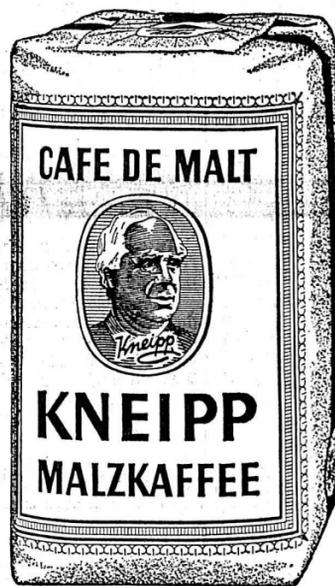
Ours en peluche

de soie. Expression amusante. Collier en plastique de couleur, chaînette en laiton.

Deux modèles : Panda noir / blanc et ours gris argenté. Hauteur 33 cm.

4.50

Martigny



L'authentique
café de malt
Kneipp!



Franc et vigoureux d'arôme, le café de malt Kneipp est vraiment populaire. Depuis très longtemps, grands et petits connaissent ses vertus précieuses et bienfaitantes.

C'est à l'abbé Sébastien Kneipp, un pionnier de la diète moderne, que nous devons la recette de cette boisson saine. De nos jours encore, la fabrication est effectuée selon le procédé original.

Le paquet d'une livre, moulu et prêt à l'emploi, ne coûte que Fr. 1.40. Exigez toujours la marque Kneipp!

Café de malt Kneipp

Aide-vendeuse

pour kiosque, habitant Martigny, 1 jour entier, 2 matins toute l'année. S'adresser au journal sous R. 4713.

Pour cause imprévue,

à louer

à l'avenue de la Gare, aux « Vergers », bel

appartement

de 5 pièces dont une chambre indépendante. Tout confort, ascenseur. Libre tout de suite ou date à convenir. — ☎ 026 / 6 03 62.



Notre Exposition de jouets est ouverte



Toujours un choix sans précédent Toutes les dernières nouveautés Des prix sans concurrence

Aux Galeries du Midi - SION - M. Kuchler-Pellet

MONTHEY

† M. Paul Martin, vétérinaire



C'est avec stupéfaction que la population du district et spécialement celle de nos campagnes a appris le décès, vendredi dernier, de M. Paul Martin, vétérinaire, que rien ne laissait prévoir, des suites d'une opération.

Né à Sion en 1892, le défunt fit ses études à St-Maurice puis à Schwyz pour les achever à l'Université de Berne. En 1917, nanti de son titre de vétérinaire brillamment obtenu, M. Paul Martin s'installa à Monthey, où il succéda à son oncle, M. Joseph Martin. En 1918, il fut nommé vétérinaire frontalière.

Erudit et cultivé, grand penseur et philosophe, c'est une vieille figure montheysanne qui s'en est allée. Il ne cachait pas ses convictions et son attachement à la Lyre montheysanne était grand. Très peu mondain, sous des dehors bourrus, il cachait une sentimentalité que seuls quelques timides ont eu le bonheur d'apprécier. Pour la population, il était un être original, surtout pour celle de l'époque héroïque des débuts de la circulation automobile ; M. le vétérinaire Martin, ne fut-il pas le premier à posséder une motocyclette à Monthey ?

Une nombreuse assistance a rendu, dimanche après-midi, les honneurs au disparu, après l'avoir accompagné pour son dernier voyage.

Bortis
de la
Sion

La belle confection
avenue de la Gare

Hôtel saisonnier demande du 20 décembre au 20 janvier

2 jeunes filles
comme filles de salle et aides aux chambres, et

1 tournante

Ecrire au journal sous R. 4711.

Assemblée générale du Scooter-Club

Le Scooter-Club a tenu vendredi soir, au Cerf, son assemblée générale annuelle. Une douzaine de membres avaient répondu à l'appel des convocations. Le président Marc Morand donna un bref aperçu de l'activité 1960 qui se borna à la participation au rallye Lambretta, de Domodossola, vu le temps déplorable de l'été. L'article exigeant que les membres du comité soient possesseurs d'un scooter plutôt que d'une voiture étant annulé à l'avis de l'assemblée, le président Morand, démissionnaire, fort de cette raison reste donc en fonction. Le caissier Bressoud ayant donné une démission irrévocable est remplacé par M. Pierre Bardolini. Les vérificateurs des comptes seront Fernand Luy et Marino Campitelli. Le souper annuel aura lieu, cette année, à Bel-Horizon, le samedi soir 3 décembre.

La Fine Goutte APERITIFS LIQUEURS VINS
VCEFFRAY, Av. de la Gare, Martigny - Tél 026 / 6 00 27

TREIZE ETOILES

Reflet mensuel de la vie valaisanne

A vendre

Mercédès 190 essence 1956

parfait état et soignée.
Garage Moderne, Sion,
☎ 027 / 2 17 30.

Hôtel de la Tête-Noire, à Rolle, demande

jeune fille

pour aider aux chambres, à la salle et au café.
☎ 021 / 7 54 74.

A vendre 2 bonnes

vaches

laitières, une portante pour le 15 décembre, l'autre pour la fin avril.
Félix Maret, Saxon.

Impr. PILLET, Martigny

On demande pour entrée tout de suite

1 fille de salle

1 fille d'office

1 sommelière

1 jeune fille

pour aider au ménage.

S'adresser au Restaurant Sur-le-Scex sur Martigny,
☎ 026 / 6 01 53.

A vendre

Opel Capitain 1956/57

état impeccable.
Garage Moderne, Sion,
☎ 027 / 2 17 30.

ETOILE

Lundi 21 et mardi 22 novembre

Un film...

d'une sauvage furie!

LE JUGEMENT DES FLÈCHES

avec Rod Steiger et Sarita Montiel
Cinémascopie - Technicolor

CORSO

Hermann GEIGER

S. O. S.

PILOTE DES GLACIERS

Un émouvant film suisse, réalisé en Valais
Parlé allemand - Sous-titré français-italien

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 (Lugano) Emission d'ensemble. 12.00 Helmut Zacharias et ses violons. 12.10 La discothèque du curieux. 12.30 La joie de chanter. 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo. 13.00 Mardi les gars! 13.10 Disques pour demain. 13.35 Vient de paraître. 16.00 Le thé en musique. 16.30 Quelque part dans le monde en Suède. 16.45 Violoncelle et piano. 17.00 Le point de vue de... 17.15 Récital de chant et piano. 17.40 Dépaysement... 17.55 Les chroniques du mardi. 18.15 En musique! 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Bizarre, étrange, mystérieux... 20.15 Refrains en balade. 20.30 Adorable Julia, pièce. 22.30 Informations. 22.35 Micro-Famille. 23.05 Musiques pour un rêve. 23.15 Fin.

MERCREDI : 7.00 Réveil à la Nouvelle-Orléans. 7.15 Informations. 7.20 Musique récréative. 11.00 La Traviata, opéra de Verdi, 2^e émission. 11.35 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.30 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.35 En hommage à Frank Martin. 16.00 Le vicomte de Bragelonne. 16.20 Musique légère. 16.40 L'heure des enfants. 17.40 Pages classiques, avec l'OSR. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.30 Passacaille. 18.45 La Suisse au micro. 19.00 Actualités nationales. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Fermé à clé... 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir? 20.30 Les concerts de Radio-Genève. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 22.45 Le magazine de la télévision. 23.05 Tout doux, tout doucement. 23.15 Fin.

Télévision

MERCREDI : 17.00 Pour vous les jeunes. 1. Cerise et les corsaires; 2. Le magazine des jeunes. 3. Arc-en-ciel; La montre en or. 4. Une aventure de Casey-Jones. 18.00 Fin. 19.40 Je parle anglais, cours écrit. 20.00 Téléjournal. 20.15 Reportage d'actualité. 22.00 Dernières informations. 22.05 Téléjournal. 22.20 Fin.

L'imprimé signé Pillet est un gage de succès!

SPECTACLES

Cinéma Etoile - Martigny

Lundi 21 et mardi 22. Ça c'est du western! Du vrai cinéma! **LE JUGEMENT DES FLÈCHES**, un film d'une sauvage furie présentée en cinémascopie et en couleurs, interprété par Rod Steiger et Sarita Montiel. Ce film plein d'action vous permettra de voir les plus fantastiques chevauchées jamais portées à l'écran. Dès mercredi 23, trois heures de spectacles inoubliable, trois heures de film attachant, captivant, émouvant. Lu superproduction de Otto Preminger : **AUTOPSIE D'UN MEURTRE**, avec James Stewart, Grand Prix d'interprétation du Festival de Venise.

Un des sujet les plus audacieux et les plus délicats qui aient jamais été traités à l'écran... Mais avec quel maîtrise! Dès 18 ans révolus. Majoration imposée: 50 ct. par place.

Cinéma Corso - Martigny

Lundi 21 et mardi 22. Hermann Geiger dans le bouleversant film suisse : **SOS PILOTE DES GLACIERS**, avec Annemarie Düringer, Annemarie Blanc et Hannes Schmidhauser. Ce film réalisé en Valais nous montre le destin tragique des alpinistes en péril de mort et la lutte héroïque en vue de leur sauvetage. Parlé allemand, sous-titré français et italien.

Dès mercredi 23, Romy Schneider et Paul Hubschmid dans un film spirituel, alerte, enjoué, tourné dans la ravissante et pittoresque île d'Ischia, située dans la baie de Naples : **MADMOISELLE SCAMPOLO**. Un festival de couleurs méridionales. Un climat d'insouciance et de joie de vivre!

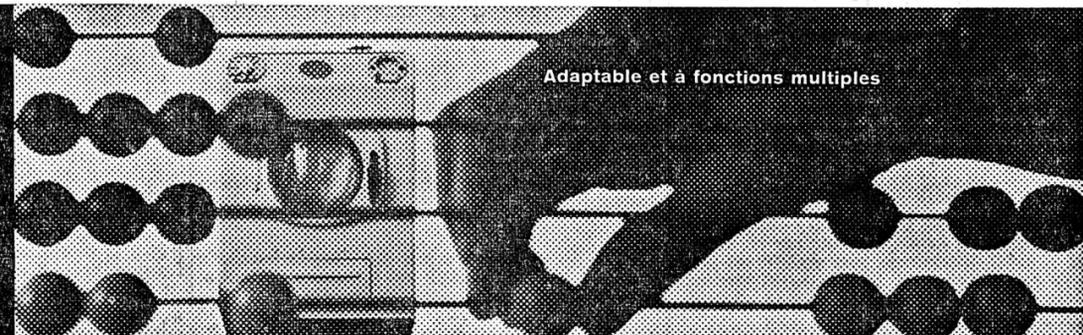
Commerce de gros de la place de Martigny demande, pour entrée immédiate,

aide-magasinier

ayant permis de conduire. Nous exigeons jeune homme sérieux, intelligent et dynamique pour être éventuellement formé comme représentant. Offres par écrit avec curriculum vitae sous chiffre R. 4753 au bureau du journal qui transmettra.

ELIDA
E8 ELIDA
2500.-

Le tableau de bord Elida permet le choix de plusieurs programmes au réglage extrêmement facile. Cet automate, pour 5 kg de linge, peut être adapté aux désirs individuels de chaque ménagère. En outre: l'automate Elida E8 lave de façon impeccable tout en ménageant le linge. Produit 100% suisse, de qualité irréprochable. Modèle identique G8 muni de chauffage au gaz. Bureaux de vente et salles de démonstration dans les villes les plus importantes. Service d'entretien. Primus Elida S.A. Binningen / Bâle



Adaptable et à fonctions multiples

A l'Imprimerie Pillet, Martigny :

Billets de la Loterie Romande

Le carrousel tourne encore toute la semaine

à notre rayon de jouets, au profit des œuvres sociales de notre commune.

Mamans, amenez vos enfants, vous pouvez entrer chez nous avec vos poussettes.

PRIX-CHOIX QUALITE SERVICE

GRANDS MAGASINS
A L'INNOVATION S.A.
MARTIGNY

Voici la Fiat 500 Giardiniera

avec moteur plus puissant: 21,5 CV.

Petite 4-places «à tout faire»:

- voyages,
- courses,
- transports légers;
- en ville,
- à la campagne,
- en montagne,

et à si peu de frais!



Fameuse pour le parage!

4850.-

Fiat - Suisse 250 agents

ACTUALITÉ POLITIQUE

Contre vent et marée

Si le discours que le général de Gaulle a prononcé le 4 novembre dernier a déçu beaucoup de gens, c'est, semble-t-il, parce qu'il disait à la fois trop et trop peu. Trop peu, en tout cas, concernant les véritables projets de l'Élysée pour cette Algérie algérienne que le chef de l'Etat entend édifier de l'autre côté de la Méditerranée; trop, peut-être, car il s'est risqué à prononcer le terme « République algérienne », ce qui, à la réflexion, paraît avoir été une imprudence...

On se demandait comment les ministres allaient réagir. Dame! il y a à leur tête un homme, M. Michel Debré, qui se déclarait il n'y a pas si longtemps farouche défenseur de l'Algérie française!

Eh bien, les ministres, « confessés » l'un après l'autre par le général de Gaulle au cours de longs entretiens en tête-à-tête, se sont ralliés inconditionnellement à sa politique lors de deux conseils de cabinets qualifiés d'« historiques » par ceux qui y ont pris part, encore qu'il ne nous ait été révélé à leur sujet que ce que M. Terrenoire, ministre de l'information, a bien voulu en dire dans une déclaration officielle.

Elle nous a appris, cette déclaration, que le référendum dont le général avait parlé le 4 novembre et qui doit sanctionner la politique algérienne, aura lieu au début de 1961 et qu'il portera sur l'organisation des pouvoirs publics en Algérie. Des renseignements complémentaires ont été donnés depuis, et l'on tient désormais pour certain que la consultation populaire qui se fera en Algérie aussi, et pas seulement en métropole, est prévue pour la seconde quinzaine de janvier (on parle du dimanche 22 janvier) et sera précédée dans le courant de décembre d'un voyage du général à Alger.

Ce que sera la « nouvelle organisation des pouvoirs » dont il est question, nul, sinon le chef de l'Etat et les ministres qui sont dans le secret, ne peut encore le dire. Il s'agit certainement de la

mise en place d'un exécutif algérien, autrement dit d'un gouvernement autonome de la République algérienne, à la tête duquel se trouvera vraisemblablement un Français. Mais ce gouvernement sera provisoire, et il est probable que, dans la pensée de de Gaulle, ce poste devra être occupé le plus tôt possible par un musulman. En tout cas, M. Delouvrier, rentré à Alger après s'être longuement entretenu avec le général à Paris, a déclaré qu'il était urgent de hâter la promotion musulmane et de faire accéder les Algériens aux échelons supérieurs de l'administration, y compris à la délégation générale.

Il semble donc que le gouvernement français ait dans l'idée de renouveler en Algérie l'opération qui lui a fort bien réussi à Madagascar où la France a, en 1947, châtié une répression qui fit 80 000 victimes, l'insurrection nationaliste qui avait coûté la vie à 150 Européens, et où cependant la réconciliation et l'association des rebelles à la jeune République malgache ont été possibles. Les égards exceptionnels prodigués au président Tsiranana, reçu récemment à Paris comme peu de chefs d'Etat ou de souverains l'ont été, trouvent aujourd'hui leur explication dans le fait que le général de Gaulle a voulu donner aux nationalistes de toute l'Afrique du Nord la preuve que le sang versé de part et d'autre n'est pas inexpiable, et que la bonne volonté réciproque, fondée sur la loyauté des rapports, permet la collaboration au bien commun. Il n'est pas jusqu'à la présence sur sol français de soldats allemands qui ne puisse être alléguée comme exemple de réconciliation par le président de la République. Rien n'est perdu, selon lui, en Algérie... pour autant que les Français d'Alger ne lui mettent pas les bâtons dans les roues (et malheureusement ils paraissent bien déterminés à le faire, avec l'appui des plus hauts dignitaires de l'armée...) et que le FLN consente à rejoindre la caravane, sinon au départ, du moins à la première ou à la seconde halte. J. Hugli.



La grande misère de nos chemins de fer privés

Le « Confédéré » du 16 novembre publie en même temps que la mise au point de la direction MO la réplique de M. Germanier. Nous devons constater que M. Germanier ne réfute aucun chiffre avancé par le MO. Il ne fait que compléter son article du 9 novembre quand il écrit au sujet du prêt des pouvoirs publics: En 1956 le Martigny-Orsières a par voie de décret touché 450 000.— du canton et des communes. A quoi cela a-t-il servi? Reprenant son texte, la direction MO répond à sa question.

M. Germanier nous dit: je suis extrêmement bien renseigné... Tous les chiffres invoqués sont tirés des messages du Haut Conseil d'Etat... Nous avons eu l'occasion de parcourir le message adressé le 21 octobre dernier à nos députés. Oui tous les chiffres invoqués par M. Germanier nous les retrouvons, avec cette seule différence que la comparaison simultanée textes et chiffres de son article et du message est impossible, M. Germanier dans sa hâte de prendre la défense des chemins de fer privés valaisans a choisi les plus gros chiffres sans se soucier de la place qu'ils occupent dans le message précité, comme du reste les 2 mio. pour améliorations techniques cités par M. Germanier se réduisent à 1,5 mio. au maximum!

Quant à M. S. de Martigny (FAV dixit) il a certainement admiré... d'en face les possibilités illimitées d'élargissement de la plateforme du MO lors de promenades entre Martigny-Croix et le Brocard en limitant son champ visuel à ce charmant village. Mais au-delà de ce coin idyllique pompeusement désigné sous le nom de piscine! comme élargir? M. S. vous ne parlez que de la plateforme de la rive droite de la Dranse.

Bovernier

UNE JEEP FOND SUR FOND. — La nuit dernière vers 1 heure, une jeep roulait sur la route du Grand-Saint-Bernard. La chaussée étant rendue dangereuse par une légère couche de givre, le chauffeur, M. Alfred Besson, de Charat, perdit la maîtrise de son véhicule qui se renversa fond sur fond, tout près du village de Bovernier.

Fort heureusement, il n'y eut pas de blessé. La carrosserie Germano, de Martigny, alertée tira de sa fâcheuse position la jeep.

Fully

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SKI-CLUB LE CHAVALARD. — L'assemblée annuelle du Ski-Club Le Chavalard a eu lieu cette année samedi 19 novembre au Café de la Poste. A 20 h. 15, le président, M. Ulysse Cotture, ouvre la séance et passe directement la parole au caissier pour l'appel nominatif. Après lecture du protocole et des comptes par MM. les homonymes Gérard Bender, dont l'un est secrétaire et l'autre caissier, décharge leur est donnée. M. Cotture, dans un bref rapport présidentiel, relate l'activité du club durant la saison 1959-1960. Il remercie ses camarades du comité et particulièrement le vice-président M. Marcel Roduit pour l'accueil et l'organisation impeccables du Derby de Chyboz suivi comme chaque année d'une succulente raclette.

Puis suivent les rapports du chef technique, M. Marcel Valloton, et du chef OJ, M. Martial Ançay, qui rendent compte en termes détaillés de leur travail durant la dernière saison. M. Martial Ançay désire se retirer de sa fonction et propose M. Pierre Ançay, de Chyboz, qui est accepté par acclamations. Notre ami Félicien Seydoux est heureux d'annoncer un bon rapport de la cabane du Fénelstral et met 250 francs à disposition du club, et 50 francs pour l'OJ.

Pour la prochaine saison, le comité est seul responsable de l'organisation des courses et concours. Charge est donnée à un membre de l'assemblée pour s'occuper de l'organisation d'une séance de cinéma pour les écoles. L'assemblée est close vers 22 heures avec le verre de l'amitié.

Mauvaise chute. — M. Rosio Magnio, âgée d'une trentaine d'années, de Châtagnier-Fully, a fait une chute, une planche ayant cédé sous ses pas. Il a été transporté à l'hôpital de Martigny avec une fracture du fémur.

La planche a cédé alors que que M. Magnio portait une lourde caisse de fruits.

Ignorez-vous que la moitié du parcours Martigny-Croix-Bovernier se trouve sur la rive gauche de la Dranse et qu'en touchant à cette plateforme sous les Valattes vous risquez de vous débarrasser du même coup et du village et de la voie? D'autre part où voudriez-vous manœuvrer et parquer à Martigny-Gare les immenses et somptueux autobus dotés de remorques de dimensions pareilles qui vous ont ébloui chez nos amis bernois? Et encore en admettant que la loi autorise la circulation sur nos routes de montagnes de semblables trains routiers.

Une seule solution qui ne ralière certainement pas les suffrages de la Société de développement de Martigny: raser tout un coin de quartier et en premier lieu les 2 accueillants hôtels qui s'y trouvent. CRA.

Mort tragique d'un ouvrier de chantier au Grand-Saint-Bernard

Samedi matin, au tunnel du Saint-Bernard, un trax a écrasé, pour une raison que l'enquête établira, un ouvrier qui se livrait à des travaux de chantier. Il s'agit de M. Gandino Tavelli, âgé de 21 ans, originaire de Brescia.

Les soins apportés au malheureux furent vains. Il était mort sur le coup.

Un camion fond sur fond

Sur la route de Verbier, non loin de Fontenelle, un camion valaisan de l'entreprise Piota, à Martigny, a basculé dans un ravin tournant fond sur fond. Le poids lourd conduit par M. Georges Puippe est resté les quatre roues en l'air. Il est sorti de la route après être entré en collision avec une fourgonnette. L'accident est due à la route glissante, recouverte d'une couche de neige des plus traîtresse. Personne heureusement n'a été blessé.

Migros-Valais en fête

Une sympathique manifestation a marqué samedi soir à Martigny les cinq ans d'existence de Migros-Valais.

Quelque 200 personnes s'étaient réunies à cette occasion dans la salle nouvellement rénovée du Casino-Etoile. Il s'agissait des employés valaisans de la Migros, des membres du conseil d'administration et de quelques invités.

Un repas de circonstance fut servi au son d'un orchestre conduit par M. Pigeon Hagenni tandis que M. Marc Perraudin, gérant du magasin de Martigny, faisait l'office de major de table.

Devaient notamment prendre la parole à cette occasion M. le Dr Léon Brocard, président du conseil d'administration de Migros-Valais et M. le directeur H. Lämmler.

Le fait saillant de cette soirée fut la distribution de pièces d'or à tout le personnel de Migros-Valais à raison d'une pièce d'or (valeur effective de 30 fr.) pour chaque année de service. Il a été distribué ainsi en quelques minutes pour quelque 12 000 fr. de pièces d'or.

Le bouquet de la soirée fut l'arrivée inopinée de la « Chanson du Rhône » qui sous la baguette de Maître Daetwyler exécuta les meilleurs morceaux de son répertoire.

HAUT-VALAIS

Deux nouveaux dentistes

A l'Université de Berne, deux jeunes Haut-Valaisiens viennent de passer avec succès les examens de médecins-dentistes. Ce sont MM. Antoine Guntern, de Ried-Brigue, et Romo Gentinetta, de Brigue.

Mort de la doyenne de Hohftenn

A l'asile de La Souste vient de décéder M^{me} Maria Kalbermatten-Lengen à l'âge de 97 ans. La défunte était la doyenne de Hohftenn.

Noces d'or

Les époux Jean Schmid-Schenk, de Mörel, viennent de célébrer leurs cinquante ans de mariage. Ils ont fêté leur jubilé à l'hôpital de Brigue, où ils ont reçu la visite de leur nombreuse famille.

Succès universitaire

MM. Anton Guntern, de Ried-Brigue, et Romeo Gentinetta, de Brigue, ont réussi brillamment leur examen final en médecine dentaire, à l'Université de Berne. Nos félicitations.

De bourgs en villages

Hérémece

UNE VOITURE SORT DE LA ROUTE. — Hier, dimanche, M. Victor Dayer, trente-cinq ans, d'Hérémece, circulait vers le village d'Euseigne quand, pour une cause inconnue, il sortit de la route et dévala un talus de plusieurs mètres.

Rapidement secouru, il fut conduit à l'hôpital de Sion, où l'on diagnostiqua une fracture du fémur. La voiture a subi de gros dégâts matériels.

Saxon

COLLISION. — Une collision s'est produite samedi à la sortie est de Riddes, entre une voiture conduite par M. Julien Monnay, de Chamason, qui roulait en direction de Sion, et une camionnette pilotée par M. Florentin Maye, de Chamason également, qui roulait en sens inverse.

On ne déplore pas de blessé, mais des dégâts matériels importants.

Saint-Martin

UNE VOITURE DANS UN RAVIN. — Sur la route de Saint-Martin, une voiture conduite par M. Gérard Udrisard a quitté la chaussée pour dévaler un ravin de plus de cinquante mètres. Le conducteur ainsi que son épouse s'en tirent avec une commotion cérébrale. La machine est démolie.

Troistorrents

PAS DE CONSEIL GÉNÉRAL. — Les citoyens de Troistorrents se sont réunis hier en une importante séance. Les débats étaient placés sous la présidence de M. Norbert Crépin. Ils avaient à se prononcer sur l'opportunité de la création d'un conseil général. On y a renoncé par 200 non contre 176 oui.

Champéry

Tandis que la section des Samaritains de la station a repris ses cours pour soins aux blessés sous la direction de M. le Dr Galletti, ceci dès mardi dernier, les sociétés sportives se mettent sérieusement à la tâche pour préparer la saison d'hiver. C'est ainsi que le Hockey-Club de Champéry a tenu son assemblée générale annuelle samedi dernier, sous la présidence de M. Georges Berra.

Collombey

† M. LUCIEN JEANDET. — Demain sera enseveli M. Lucien JeanDET, 77 ans, qui s'en est allé après une longue maladie. Le défunt, d'un abord agréable, avait été tailleur de pierres tout en exploitant un train de campagne. Comme carrier, il était apprécié pour la sûreté de son coup de ciseau qui lui valut à plusieurs reprises d'être appelé pour la confection d'œuvres spéciales en pierre de taille de Collombey.

A sa famille, nous présentons nos condoléances sincères.

Morgins

AU FEU. — Le feu a pris hier dans la boucherie Donnet, à Morgins. Grâce à une prompt intervention, les dégâts sont heureusement très limités.

Ardon

SERA-CE LE DERNIER? — On connaît les travaux importants qui sont actuellement entrepris au fameux virage des vignes d'Ardon. Ces travaux arrivent à leur fin, l'une des moitiés de la chaussée étant déjà terminée. Samedi, cependant, une voiture a été pliée à cet endroit. Est-ce le dernier accident survenant sur ce tronçon qui en a déjà plus d'un à son actif?

Pas d'amour pour Jeannette

Roman de Sonia Fournier

20

Doit-elle en supporter, sa vie durant, les conséquences?

— Taisez-vous!... Je ne puis apporter que le malheur à ceux que j'aime. Vous ne pouvez pas être heureux avec moi. Vous regretteriez d'abord votre geste généreux, vous me le reprocherez ensuite. Pensez aux enfants que nous pourrions avoir. Seriez-vous heureux si...? La folie est héréditaire!...

— Ce n'est pas une règle générale. Si l'on devait s'arrêter à ces considérations, rien ne serait possible jamais. Nous pourrions quand même être heureux, Jeannette, songez-y.

— Non, réplique-t-elle avec apreté. Je n'accepte pas de courir le risque. Je préfère vivre seule que d'être la responsable de la tare de mes descendants éventuels. Serge, vous m'en voudriez plus tard, si je consens aujourd'hui...

— Vous en voulez? Oh! est-ce votre faute, Jeannette? Je vous aime. Rien d'autre ne compte à mes yeux.

— Vous m'oublierez, il le faut. Serge.

— Non, vous m'êtes nécessaire sans vous, il n'est pas pour moi de bonheur possible.

— Pourquoi insistez-vous? Il est clair que je ne puis vous rendre heureux.

Dans un geste de désespoir, elle se couvre le visage de ses mains.

— Je vous en supplie, Jeannette, ne partez pas! Le destin ne nous séparera pas. Voilà deux fois qu'il nous a réunis.

— Le destin se rit de nous. Non, Serge. Vous savez maintenant que je vous aime, mais je dois partir. Promettez-moi de ne pas chercher à me revoir. Il me faut vous quitter, c'est l'heure.

Jeannette se lève.

— Ce n'est pas possible! s'écrie Serge avec violence. C'est de la dévotion que de se sacrifier pour un danger imaginaire. Ne pensez-vous pas à moi?

— Justement, j'y pense trop. Si je vous aimais moins, je ne partirais pas. Adieu, Serge.

Serge a un geste de lassitude. Il avait espéré jusqu'au bout qu'elle faiblirait. Mais Jeannette, toute brisée qu'elle soit par sa décision, reste inébranlable.

Ils vont se quitter pour toujours. Serge se révolte contre la fatalité qui s'acharne. — Accordez-moi une faveur: embrassez-moi.

Jeannette obéit. Elle se pencha vers lui, il saisit entre ses mains le visage de sa bien-aimée. Tendrement, il baise les larmes qui viennent à ses lèvres.

Elle se dégage brusquement et court vers la porte. Serge reste seul, les mains vides, affreusement dépouillé. Son rêve est-il vraiment mort? Deux êtres unis par un même amour peuvent-ils être séparés par la force des choses?

XI

Quelques jours plus tard, Jeannette retrouvait sa banlieue parisienne, la tranquillité de ses rues, le train-train monotone d'une existence presque provinciale. Elle mesurait d'un coup la tristesse de ce coin de banlieue où le rythme de la vie semblait être fixé depuis toujours d'une façon immuable.

Dans la chambre où elle avait pleuré bien des fois, elle demeurait les yeux mi-clos. Dès son arrivée, une extrême faiblesse s'empara d'elle. Jeannette garda le lit pendant plusieurs jours, à ressasser ses pensées, ne désirant ne se lever ni voir personne. Rien ne l'intéressait, aucune nouvelle ne la touchait. Elle était indifférente à tout. Seul, le récent passé, ce passé précis et douloureux, occupait son esprit: Serge et leur bonheur perdu.

— Jeannette, je voudrais que tu manges un peu ce matin. Je t'ai fait griller des tartines comme tu les aimes.

La vieille Pascale, près du lit de la jeune fille, l'enveloppait de son regard affectueux. Elle contemplant, navrée, sa Jeannette dont la tête, enfouie au creux de l'oreiller, était aussi blanche que son drap. Comme elle avait raison, Pascale, de craindre pour sa petite les effets de ce séjour en Algérie! Jeannette, partie avec le désir

de retrouver son équilibre, en était revenue tout à fait malade.

Elle saisit pourtant le plateau, de ses mains tremblantes et se mit à manger. Les tartines étaient exquises, le café au lait délicieux. Mais Jeannette ne s'en rendait pas compte. Elle sombrait dans une torpeur traversée de visions atroces.

« Deviendrais-je folle à mon tour? » se demandait-elle, parfois, angoissée.

— Tu as besoin de prendre des forces, conseilla Pascale. Ta santé me donne des inquiétudes.

Et la vieille femme se rappelait l'arrivée de Jeannette, trois jours plus tôt. Elle avait été sur le point de défaillir en la voyant aussi amaigri. Jeannette avait à peine desserré les lèvres.

— Tu te lèveras cet après-midi. Il n'est pas recommandé de rester au lit si peu qu'on puisse se tenir debout. Tu finiras par perdre ce qui te reste de forces.

— Comme tu veux!...

Jeannette ne refusait jamais rien, acceptait toutes les suggestions. Elle semblait vivre dans un autre monde. Plus rien ne lui tenait à cœur.

— Si tu veux guérir, insista Pascale, il faut te secouer un peu.

Guérir, oui, peut-être un jour. Pour l'instant, sans courage, elle était incapable de formuler un souhait.

— Oui, oui, je vais me lever. Tu as raison, il faut guérir!...

— Bien sûr, il faut guérir! Ce n'est pas normal de se laisser mourir de consommation à vingt ans!

Jeannette haussa les épaules. Elle ne pouvait réagir contre une lassitude plus

forte que sa volonté. Il lui était indifférent de vivre ou de mourir.

Pascale s'effrayait. Jamais encore elle n'avait vu sa « petite » dans un état de santé aussi déplorable. Si elle lui avait avoué les raisons du chagrin qui la minait, cela eût été préférable à son apathie inexplicable.

Jeannette entretenait, dans une solitude toujours recherchée, son cauchemar lancinant.

La nuit même ne lui apportait aucun répit. Elle dormait peu. Chaque fois qu'elle fermait les yeux, elle était la proie de l'angoisse, de la peur. Elle s'éveillait en sueur, lasse et anéantie.

Mais cette fois, Jeannette se laissa persuader par Pascale et quitta le lit. Un sursaut d'énergie la sauva. Elle comprit qu'en ne réagissant pas, elle sombrerait dans une torpeur dont elle ne pourrait peut-être plus jamais sortir. C'est ainsi que les choses avaient commencé pour son père. Par sa veulerie, elle courait droit à l'abîme qu'elle voulait éviter par-dessus tout. Vivre lui importait peu, elle n'en éprouvait nul désir, mais, du moins, le voulait-elle avec toutes ses facultés. Le bonheur lui était refusé, mais elle se devait à quelqu'un.

Son père, son pauvre père... Elle ne pouvait pas grand chose pour lui, mais l'abandonner, jamais.

Jeannette tourna en rond dans la maison, ne sachant que faire pour passer le temps. Elle se laissa tomber dans un fauteuil et y resta, songeuse, sans remarquer le regard de Pascale, fixé sur elle.

(A suivre.)